REBOND DU CORONAVIRUS

LE GOUVERNEMENT ANNONCE DE NOUVELLES MESURES

Page 3

POUR "BLANCHIMENT D'ARGENT"

DES ALGÉRIENS POURSUIVIS EN FRANCE

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4034 | Mercredi 1er juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AFFAIRE TABOU

LA COUR D'ALGER STATUERA DEMAIN

Page 16

COVID-19 EN ALGÉRIE

POURQUOI FAUT-IL S'ATTENDRE À UNE HAUSSE DES CONTAMINATIONS ?

Page 2

● NOUVEAU RECORD DES CONTAMINATIONS EN 24 H
Page 16

● PR RACHID BELHADJI : "IL N'Y A JAMAIS EU DE VRAI CONFINEMENT
Page 2

● LA SITUATION INQUIÈTE LES MÉDECINS
Page 2

ABDELAZIZ DJERAD EN VISITE DE TRAVAIL A TINDOUF

LES PRINCIPALES ANNONCES DU CHEF DU GOUVERNEMENT

Pages 4 et 5

FOOTBALL

LA CAN 2021 OFFICIELLEMENT REPORTÉE À 2022

Page 14

COVID-19 EN ALGÉRIE

"Il faut s'attendre à une augmentation des contaminations"

La situation épidémique dans le pays n'inquiète pas outre mesure, a déclaré le Pr Idir Bitam, expert des maladies transmissibles et des pathologies tropicales.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"*Ce qui est très important, c'est le nombre de décès. Nous sommes toujours stables (à moins de 10), c'est cela le chiffre réel. S'agissant des contaminations, les chiffres annoncés ne sont pas réels. On aura des chiffres réels lorsqu'on atteindra les 3.000-3.500 tests par jour, c'est ce qui permettra d'avoir une vraie situation épidémiologique*", a expliqué l'expert dans une déclaration hier à TSA.

Le rebond des contaminations s'explique, selon lui, notamment par la multiplication des dépistages. "*Au début du mois de février, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) ne faisait pas plus de 60 diagnostics par jour. Aujourd'hui, nous sommes à 29 laboratoires (de diagnostic), entre les annexes de l'IPA, les services hospitaliers et les universités*", a rappelé ce spécialiste des maladies infectieuses.

Dans une déclaration à l'APS, le 26 juin courant, le DG de l'Institut Pasteur d'Algérie, le Dr Fawzi Derrar, avait en effet indiqué que 2.500 tests de dépistage du coronavirus par jour étaient réalisés, sur l'ensemble du pays. Un nombre qui demeure toutefois insuffisant pour avoir une idée globale de la situation épidémique dans le pays, juge le Pr Bitam qui n'exclut pas une augmentation des cas dans les jours à venir. *"Les chiffres réels (des contaminations) sont beaucoup plus importants que ceux annoncés. Donc, il faut s'attendre à une augmentation du nombre de cas dans les jours à venir, ce qui est tout à fait logique"*, relève le spécialiste.

Des médecins qui ne croient pas…

Le Pr Bitam déplore le "manque de civisme de la population", qui fait fi des mesures barrières pour lutter contre l'épidémie du coronavirus.

"Les gens défilent sans bavettes. C'est dommage et c'est malheureux", note-t-il.

Un autre aspect suscite aussi des regrets chez Pr Bitam. "*Ce sont ces médecins qui ne croient pas à la Covid-19*". Un constat relevé aussi auprès d'une frange non négligeable de la population. "*C'est très difficile de sensibiliser des gens qui ne croient pas du tout à cette épidémie*", estime le Pr Bitam, qui prône pour un travail de sensibilisation au contact direct avec la population. "*Les spots dans les TV et sur les chaînes radios, je ne crois pas que ça aboutisse à grand-chose. Par contre, il faut que ça soit une sensibilisation physique. La personne chargée de la sensibilisation doit se déplacer auprès de la population. Qu'elle explique comment le virus se transmet et surtout prouver qu'il existe*", insiste Pr Bitam. Il déplore qu'en matière de sensibilisation, "*on est retourné à la case de départ". Dans ce contexte, l'expert se dit favorable à l'*usage de la force publique pour faire respecter les mesures barrières.

La souche du virus en Algérie est moins virulente

Interrogé sur le manque de conscience, voire le déni de la réalité, observé chez une grande partie de la population vis-à-vis de l'épidémie, le Pr Bitam fait remarquer, qu'il y a "*une certaine aisance, voire un sentiment de sécurité, qui se sont installés chez la population par rapport au virus".*

Ce sentiment de sécurité est conforté, selon le Pr Bitam, par des informations souvent fausses. "*Il y a beaucoup de gens qui disent que la chaleur détruit le virus. Ce n'est pas vrai du tout. Ce sont les rayons solaires, les UV, qui détruisent le virus Covid*", corrige le spécialiste.

Le Pr Idir Bitam fait remarquer que la souche du virus Covid qui existe en Algérie, est moins virulente que celle en France, ou encore à Wuhan (Chine). "*Il y a eu une mutation du virus qui a fait qu'il soit beaucoup moins virulent*", a-t-il indiqué. Comment ? *"Il faut savoir que depuis le mois de février jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a pas eu beaucoup de pluie. On a eu en revanche beaucoup de soleil. Ce qui nous a sauvé*", explique l'infectiologue.

"*Même si les gens se font contaminer, ce ne sera pas avec une charge virale excessivement importante*", précise le Pr Bitam.

R. R.

EPIDEMIE DE CORONAVIRUS

La situation inquiète les médecins

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le nombre de nouveaux cas de Covid-19 demeure élevé et la situation inquiète les professionnels de la santé, qui multiplient les appels à la vigilance et au respect des recommandations.

Pour le professeur Adel Boudahdir, chef de service réanimation au CHU Frantz-Fanon de Blida, la région du pays la plus touchée, il n'y a pas de doute : la recrudescence des cas de Covid-19 est due au non-respect des mesures barrières.

"*J'explique cette recrudescence par le non-respect des mesures barrières, parce qu'après le déconfinement, certaines personnes avaient cru que le Covid-19 a disparu. Non, le corona c'est nous son vecteur, qui le transmettons d'une personne à une autre. Si on fait le déconfinement et on ne respecte pas les mesures barrières, dont la première c'est le port du masque, il sera transmis d'une personne à une autre. Surtout qu'il y a des gens asymptomatiques, c'est-à-dire des gens malades mais qui n'ont pas de symptômes, c'est eux qui posent le réel problème. C'est le jeune de vingt ans qui va transmettre le virus à son père ou son grand-père*", met-il en garde, citant en exemple le cas de deux jeunes de 30 et 37 ans qui "*ne croyaient pas au Covid-19*", mais qui se retrouvent hospitalisés au CHU de Blida.

Le professeur confirme par ailleurs, qu'il y a plus de malades et de décès dans son service. "*On est passé de 9 malades il y a deux semaines à 30 malades hospitalisés aujourd'hui, avec une atteinte modérée à grave. On a constaté une recrudescence des cas graves (…) A chaque fois qu'il y a une recrudescence, le nombre de décès monte en parallèle*", révèle-t-il.

Cela dit, rassure-t-il, le service de réanimation n'est pas saturé. "*On est à 50% de la capacité qui au maximum de 60 malades graves de Covid-19. On a 30 malades hospitalisés pour détresse respiratoire, dont 8 dans un état plus ou moins critique"*, détaille le professeur.

"Avec de la discipline, on y arrivera"

Le professeur Kheloui, chef du service de pneumo-phtisiologie de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la même ville, abonde dans le même sens et pointe du doigt l' "indiscipline" de certains citoyens. "*La recrudescence est en relation étroite avec l'absence de discipline chez certains citoyens et le non-respect des mesures barrières et de distanciation. Actuellement, les services sont remplis à cause de cette indiscipline qui a fait que le nombre de ceux qui consultent augmente de plus en plus*", dit-il, exprimant toutefois son soulagement de la décision de prendre en charge les cas "légers", au niveau d'autres structures ou à domicile.

"En accord avec la Commission nationale de suivi et de lutte contre le coronavirus et le ministère de la Santé, il a été décidé, et c'est une bouffée d'oxygène pour nous, de prendre en charge tous les cas légers au niveau des structures dédiées à cela ou bien à domicile et de ne garder que ceux qui présentent des symptômes assez sévères et, bien sûr, de faire une rotation beaucoup plus rapide et de permettre la sortie du patient au bout de quatre à cinq jours, avec un confinement strict à domicile", se réjouit-il. Le Pr Kheloui conclut sur une note d'espoir et un énième appel à la vigilance : "*On a toujours de l'espoir, on y arrivera avec bien sûr de la discipline et le respect des recommandations sanitaires. La responsabilité de tous aboutira in fine à l'amélioration de la situation".*

C. A.

PR RACHID BELHADJI :

"Il n'y a jamais eu de vrai confinement en Algérie"

PAR RANIA NAILI

Le Directeur des activités médicales au CHU Mustapha Bacha, à Alger, le Professeur Rachid Belhadj, a dénoncé le comportement d'une catégorie de nationaux, irrespectueux des consignes de confinement et de protection qu'impose la présence d'une pandémie "mortelle" dans le pays, accusant les coupables de l'atteinte à l'ordre public.

En effet, et lors de son passage hier mardi, à l'émission "l'invité de la rédaction" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, déclare ne pas comprendre qu'en cette période dangereuse de crise sanitaire, il y ait des personnes passant outre les mesures barrières de prévention contre la contagion, il estime par ailleurs, qu'à ce jour, il n'y a jamais eu de "vrai confinement". À ce propos, il se désole qu'en dépit des appels répétés à observer des mesures de protection minimums, des personnes en sont venues à organiser des cérémonies de mariage ou circoncision. *"Il y en a même, ajoute-t-il, qui ont jugé utile de célébrer la réussite de leurs enfants à l'examen du BEM".*

Concernant l'évolution inquiétante de la pandémie, le même responsable constate qu'après la levée de certaines mesures de confinement, il était prévisible d'observer une hausse des cas de contamination, par conséquent Belhadj exprime sa peur de voir les structures de soins "débordée", pour ce qui a notamment trait aux capacités d'hospitalisation et de prise en charge des malades, particulièrement ceux nécessitant des soins spécialisés, sans lesquels, prévient-il, ils risquent de décéder, appelant toutefois a une solidarité renforcée des personnels soignants de l'ensemble de l'Algérie, surtout que contrairement à ses débuts, où le virus affectait les grandes villes, à l'exemple d'Alger, Constantine ou Oran, celui-ci s'est maintenant déplacé vers des localités de l'intérieur.

R. N.

REBOND DU CORONAVIRUS

Le gouvernement annonce de nouvelles mesures

Le dispositif actuel de réaménagement du confinement à domicile, qui prévoit la levée de cette mesure prise dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, pour 19 wilayas, et son instauration de 20h00 au lendemain 05h00 pour les 29 autres, a été reconduit jusqu'au 13 juillet prochain, avec un durcissement des mesures de protection contre la propagation de la pandémie, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

Après consultation du Comité scientifique et de l'autorité sanitaire et en vue de la situation épidémiologique qui fait ressortir une recrudescence de la vitesse de propagation de l'épidémie, durant les deux dernières semaines dans certaines wilayas du pays, et après accord de monsieur le président de la République, le Premier ministre a arrêté une série de dispositions visant à renforcer la démarche progressive et flexible adoptée, adossée à un meilleur ciblage des mesures restrictives préconisées dans la gestion de l'urgence sanitaire liée au Covid-19.

Cette approche est appelée à s'appuyer davantage sur l'échelon local, à travers son implication plus forte dans le processus d'évaluation et de prise de décision en matière de mesures de confinement ciblé et de suspension temporaire des activités qui ne respectent pas les protocoles sanitaires, devenant ainsi des vecteurs accélérateurs de la propagation du virus.

Ainsi, il est décidé ce qui suit :

1. La reconduction jusqu'au 13 juillet 2020 du dispositif actuel de réaménagement du confinement à domicile, prévu par le décret exécutif n°20-159 du 13 juin 2020, qui prévoit la levée du confinement à domicile pour dix neuf (19) wilaya et l'instauration d'un confinement à domicile de 20h00 au lendemain 05h00 du matin, pour 29 autres wilayas, à savoir :

Boumerdès, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, El Oued.

Toutefois, mesdames et messieurs les Walis doivent, lorsque la situation sanitaire l'exige et après aval des hautes autorités du pays, procéder au confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs localités, communes ou quartiers connaissant des foyers ou des clusters de contamination.

Il est fait obligation aux walis, chefs de daïra, présidents d'APC, de décider de mesures supplémentaires applicables localement, en fonction de la situation sanitaire de la wilaya et d'entamer les visites régulières et permanentes des centres hospitaliers pour examiner la situation exacte dans lesquels ils se trouvent et rendre compte quotidiennement aux autorités sanitaires. Toute défaillance qui n'est pas signalée entrainera des sanctions à l'égard des responsables de ce dysfonctionnement.

2. La suspension, pour une durée de 15 jours dans les wilayas qui connaissent une circulation active du virus, des activités suivantes :

– Les marchés et souks hebdomadaires ;
– Les marchés à bestiaux ;
– Les centres commerciaux et les lieux de concentration de commerces.

3. Les autorités locales et les services de sécurité ont été instruits à l'effet d'appliquer, avec toute la rigueur et la fermeté nécessaires, les sanctions prévues par la loi et les règlements en vigueur y compris la verbalisation, la mise en fourrière et la formalisation des procédures judiciaires appropriées, à l'encontre de tout contrevenant aux mesures de prévention sanitaire.Les services du ministère du Commerce sont dans l'obligation de procéder à des actions de contrôle au niveau de certains commerces de quartiers et de marchés, accompagnés de la force publique, pour la fermeture immédiate du commerce, le retrait du registre de commerce ainsi qu'une sanction pécuniaire et dissuader tout comportement contraire aux lois et règlements en vigueurs.

Il s'agit d'exiger des commerçants, le respect des protocoles de prévention sanitaire, notamment l'obligation du port de masque et la distanciation physique pour toute personne qui accède à l'espace commercial.

Il s'agira également de veiller particulièrement à :

– L'interdiction formelle de tout type de rassemblement et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision, qui constituent actuellement des facteurs aggravants de la propagation de la pandémie ;
– La verbalisation systématique de tout contrevenant à la mesure du port obligatoire du masque et le respect des horaires de confinement.
– La réinstauration de l'obligation du port obligatoire du masque dans les véhicules particuliers, que ce soit pour le conducteur ou les autres passagers.

4. Le renforcement de la surveillance épidémiologique par la conduite d'enquêtes approfondies notamment à l'endroit des cas contacts, à l'effet de casser la chaine de propagation des contaminations. Dans ce cadre, les moyens humains et matériels nécessaires pour la conduite de ces enquêtes seront dégagés à travers la mise à disposition du ministère de la santé de moyens de transport terrestre et aérien pour agir de façon rapide et efficace afin de régler les problèmes qui se posent à travers toutes les wilayas du pays
– La constitution de stock stratégique de tests de prélèvement et de diagnostic PCR pour les semaines à venir ;
– L'extension du réseau de laboratoires d'analyse y compris par le recours au secteur privé ;
– La mise en place au plan local, d'équipes multidisciplinaires d'enquêtes épidémiologiques pour assurer une meilleure coordination des enquêtes sur le terrain.
– La mise à la disposition des directions de la santé et de la population des wilayas d'infrastructures hôtelières pour réunir les meilleures conditions d'hébergement pour le personnel médical aux fins de récupération et éventuellement pour le confinement.

5. La multiplication des campagnes de désinfection des espaces et lieux publics, à travers toutes les wilayas.

6. L'intensification des campagnes de communication et de sensibilisation des citoyens au niveau des quartiers en mobilisant les associations et les comités de quartiers pour faire prendre conscience aux citoyens le respect des protocoles sanitaires qui demeurent en vigueur, à savoir, le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières, le port du masque obligatoire et la distanciation physique. Le seul objectif pour les pouvoirs publics et la population, reste la lutte pour vaincre cette pandémie et protéger les vies des Algériennes et des Algériens.

La surveillance quotidienne de la capacité de nos infrastructures hospitalières, à faire face aux flux liés à la pandémie, fera l'objet d'un suivi sur la base des enquêtes épidémiologiques.

Cette nouvelle étape, dans la gestion de la crise sanitaire que connait notre pays, repose d'abord sur la conscience et le sens de responsabilité des citoyens, qui doivent prendre leur responsabilité et faire preuve d'une attitude exemplaire et solidaire, et appliquer les mesures préconisée pour sauver les vies humaines.

ABDELAZIZ DJERAD :

"L'Algérie nouvelle doit se construire avec une nouvelle mentalité"

PAR RACIM NIDHAL

Le Premier ministre, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, était en visite hier dans la wilaya de Tindouf, pour inspecter des projets de développement local une occasion pour lui de déclarer que "*l'Algérie nouvelle doit se construire avec une mentalité nouvelle*", ajoutant que *"la bureaucratie est un ennemie de cette Algérie nouvelle, qui doit être bâtie dans la transparence"*.

En procédant à l'inauguration de la mosquée de la ville, première étape de sa visite, Abdelaziz Djerad a exclu le retour aux prières collectives dans les mosquées, demandant aux citoyens d'élever leurs prières, "*afin que Dieu nous délivre de la pandémie,du coronavirus, pour que nous puissions reprendre le chemin des maisons de Dieu"*.

En parlant du secteur de l'Education, Abdelaziz Djerad a fait savoir que la priorité de son gouvernement est "*la généralisation de la tablette électronique"*, promettant par ailleurs de débarrasser les enfants du "*cartable à 10 kilogrammes"*.

Evoquant des projets de la Construction, il a estimé que "*les nouveaux projets doivent prendre dans leur conception architecturale, les spécificités locales et la mentalité du citoyen*" et de même, qu'il a appelé à l'utilisation des matériaux locaux.

Au sujet des fameuses "zones d'ombres", le Premier ministre admet que "c'est une réalité amère", demandant aux walis d'en faire "leur priorité",» pour "les transformer bientôt en zones de lumière".

R. N .

ABDELAZIZ DJERAD EN VISITE DE TRAVAIL À TINDOUF

Les principales annonces du Chef du gouvernement

-Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a effectué hier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf où il a effectué des visites d'inspection de plusieurs projets inscrits dans le programme de développement de cette wilaya, relevant notamment des secteurs de l'habitat, de l'agriculture, de l'éducation nationale, des affaires religieuses et des infrastructures de base, destinées à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment au profit des zones d'ombre.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Tous les moyens sont disponibles pour la prise en charge des zones d'ombre, à travers le pays, a assuré, hier à Tindouf, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.
Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à cette wilaya frontalière, M.Djerad a indiqué que *"tous les moyens sont disponibles pour la prise en charge des zones d'ombre à travers le pays"*.
"*Nous devons être conscients, que les populations dans les zones d'ombre vivent dans des conditions difficiles, en l'absence de routes et de moyens de transport et autres. Il est de notre devoir, conformément aux consignes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de les prendre en charge*", a-t-il précisé.
Soulignant la nécessité de "*contenir ces zones pour les placer parmi les priorités*", le Premier ministre a fait état d'un suivi, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'état d'avancement de la prise en charge des zones d'ombre à travers le territoire national. Dans le même cadre, M.Djerad a mis l'accent sur l'impératif de venir à bout définitivement du phénomène des zones d'ombre "dans les meilleurs délais".

"*Le citoyen doit sentir que l'État lui appartient. Ces zones vont changer pour devenir des zones de lumière*", a-t-il soutenu.
Il a, en outre, appelé les responsables locaux, en particulier les walis, à donner la priorité aux zones nécessitant le développement.
"*Nous attendons beaucoup des responsables, notamment des walis, en vue de prendre en charge les zones d'ombre*", a-t-il indiqué.
Le Premier ministre a suivi un exposé sur les zones d'ombre au niveau de la wilaya de Tindouf, pour lesquelles 48 opérations de développement ont été inscrites au profit de différents secteurs dont 25 ont été financées et 60 % destinées au secteur des Ressources en eau.
Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a insisté sur l'impératif du parachèvement du projet du complexe de pompage d'eau potable, et de sa réception dans les plus brefs délais.
Lors de l'inspection du projet du complexe de pompage d'eau potable dans les cités "El Wiam" et "El Wifak", dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue dans cette wilaya frontalière, M.Djerad a affirmé l'importance d'accélérer le rythme de réalisation des travaux pour parachever le projet, en prévision de sa réception dans les plus brefs délais.
L'autorisation de programme pour la réalisation de ce projet s'élève à 760 millions de dinars, dans un délai de 24 mois, au cours desquels il sera procédé à la réalisation de deux réservoirs, d'une capacité de 10,,000 m3 chacun, d'une station de pompage et d'un réseau de distribution d'une longueur de 4,9 km et d'un diamètre de 400 mm, selon la fiche technique du projet.

L. B.

Généralisation graduelle de la tablette électronique à l'école

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que le Gouvernement œuvrait à la généralisation graduelle de la tablette électronique au niveau des écoles et des lycées, en vue de réduire l'utilisation des manuels et d'alléger le cartable. Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf, où il a inspecté le projet de réalisation d'un lycée sis entre les cités "Wifak" et "Wiam" au chef-lieu de la wilaya, M.Djerad a fait savoir que le Gouvernement visait "*la généralisation de la tablette électronique à travers tout le territoire national, afin de réduire l'utilisation des manuels et d'alléger le poids du cartable, d'autant que les élèves maîtrisent désormais les TIC*". Le Gouvernement, poursuit-il, œuvrera à l'intégration graduelle des tableaux électroniques dans les écoles et les lycées, pour améliorer la qualité d'enseignement des élèves, grâce aux nouvelles technologies, en leur apprenant des contenus scientifiques et historiques consacrant les constantes nationales, mais aussi adaptés au monde moderne. Par la même occasion, M.Djerad a mis en avant le rôle important du secteur de l'éducation, le qualifiant de "vital", en ce sens qu'il assure la formation de l'élite qui mènera le pays à bon port, outre son rôle dans la formation des futurs femmes et hommes, qui "*seront appelés à préserver l'identité nationale et à œuvrer à se frayer une place dans le monde, à travers les connaissances morale, historique et civilisationnelle*". A cette occasion, les responsables du secteur ont présenté, sur le site, au Premier ministre, un exposé sur les projets relevant du secteur de l'éducation au niveau de la wilaya dont la réception de 19 projets au début de la prochaine rentrée scolaire. Le taux d'avancement des travaux de ce lycée s'élève à 90%, avec la consécration d'un montant de plus de 359 millions DA. D'une superficie de 2,50 hectares, dont 6.600 m2 bâtis, le projet comprend un pavillon pédagogique, une cantine de 200 repas, une salle de sport couverte et cinq logements de fonctions, selon la fiche technique du projet. A cet effet, le Premier ministre a donné des instructions, quant l'impératif respect des normes de qualité dans la réalisation des travaux, et l'aménagement d'espaces pour le sport et la lecture.

L. B.

L'importance de tenir compte de l'aspect esthétique dans la réalisation des logements

Par ailleurs, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné de fermes instructions quant à l'impératif de tenir compte de l'aspect esthétique et du cachet architectural dans la réalisation des agglomérations dans la région. En visitant le projet de réalisation du pôle urbain 1.402 logements, le Premier ministre a écouté un exposé sur le programme de logement de la wilaya et donné de fermes instructions aux responsables du secteur pour consulter des sociologues, voire des psychologues, avant la réalisation des agglomérations, en vue d'étudier les aspects psychosociologiques adaptés aux exigences de la population de la région, insistant sur l'importance d'effectuer des études préliminaires et d'utiliser des matériaux de construction locaux.
Aussi, il a souligné la nécessité de garantir toutes les structures sociales répondant aux exigences du citoyen, insistant sur l'aspect social et la nature de la région.
Concernant le choix des entrepreneurs, M. Djerad a exigé de confier les projets aux sociétés disposant des moyens matériels et humains suffisants, afin d'éviter les problèmes de retard dans la réalisation des projets ou l'annulation des marchés.
Le Premier ministre a déclaré, dans ce sens, que "*la bureaucratie et le manque de transparence sont les véritables ennemis en matière de réalisation de projets*", ajoutant que "*dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle, il est impératif de changer toutes les anciennes méthodes de réalisation, en vue de répondre aux revendications des citoyens*".
Il a rappelé, à cet effet, le communiqué du dernier Conseil des ministres dans lequel le président de la République avait donné des instructions pour la lutte contre la bureaucratie, en appelant les responsables à faire preuve d'un fort esprit de nationalisme.
M.Djerad a donné des consignes pour l'accélération de la cadence de réalisation des projets de logements, outre leur suivi permanent et continu dans le souci de répondre aux exigences des citoyens, soulignant la nécessité de tracer un plan d'action basé sur la coordination et l'accompagnement dans la réalisation de ce type de projets.
Concernant l'aménagement du territoire, le Premier ministre a insisté sur l'importance de réaliser des projets de logements, en assurant les différentes structures vitales dont les hôpitaux, les espaces verts, les services de la protection civile et les établissements éducatifs, plaidant, en outre, pour le respect de l'esthétisme culturel et architectural de la région, en aménageant des espaces symbolisant la ville du Sud, d'autant que l'Algérie dispose de *"capacités matérielles et humaines dans le domaine de l'intelligence architecturale"*.

L. B.

Le Premier ministre inspecte le projet du Centre culturel et religieux à la cité Tindouf Lotfi

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a inspecté le Centre culturel et religieux à la cité Tindouf Lotfi, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Tindouf, accompagné d'une délégation ministérielle. Le projet du Centre culturel et religieux de la ville de Tindouf Lotfi *"est une réalisation et un grand monument dont la wilaya a grand besoin, étant une ville enracinée dans notre religion*", a déclaré M.Djerad, ajoutant qu'*"il veillera à suivre ce projet important jusqu'à son parachèvement"*.
Il a salué, à cette occasion, toutes les personnes participant à la réalisation de ce monument, ainsi que "*tous ceux qui veulent du bien à l'Algérie et qui participent à son édification*".
Selon les explications fournies au Premier ministre, les travaux du Centre culturel et religieux avaient débuté en 2005, avant d'être suspendus puis repris en janvier 2017.
Une enveloppe de plus de 495 millions DA avait été allouée à ce projet.

L. B.

L'impérative exploitation de l'énergie solaire pour booster l'investissement

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a plaidé pour l'exploitation de l'énergie solaire pour booster l'investissement agricole, notamment saharien, qu'il a qualifié de "projet national". En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf, M.Djerad s'est rendu dans une exploitation agricole réservée à la plantation de l'arganier où il a suivi un exposé sur le programme de renforcement du raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, dans le cadre du développement de l'agriculture saharienne, insistant, dans ce sens, sur l'exploitation de l'énergie solaire, en vue de booster l'investissement agricole. Il également appelé les responsables du secteur, à veiller au raccordement de tous les projets au réseau électrique, rappelant des instructions du président de la République, lors du dernier Conseil des ministres concernant le raccordement des zones industrielles et des exploitations agricoles à ce réseau. "*Il est inconcevable de réaliser des projets sans leur raccordement à l'électricité*", a-t-il déploré, estimant que l'agriculture saharienne "*constitue un projet national à concrétiser dans les plus brefs délais, en ce sens qu'il est à même de booster le développement et de créer des postes d'emploi*".
À ce propos, il a rappelé la création d'un ministère chargé du développement des énergies renouvelables, dans le cadre du dernier remaniement ministériel.
Le gouvernement, poursuit-il, prendra des mesures, en vue de faciliter l'acquisition des panneaux solaires, affirmant que l'Algérie dispose d'usines de production de ces équipements. Le Premier ministre a également appelé à l'intégration des universités et des laboratoires, dans le programme de développement de l'agriculture saharienne et à l'utilisation des énergies renouvelables, indiquant que ces efforts visent la réduction de la facture d'importation et des transferts en devises. À cet effet, il a écouté les préoccupations des agriculteurs de cette exploitation agricole, liées notamment à la levée du gel sur les activités de forage de puits profonds à même de relancer le secteur agricole, faisant état d'une "*volonté politique de soutenir les investisseurs privés dans les régions du Sud du pays*". Plaidant pour la lutte contre la bureaucratie et l'encouragement des investisseurs, dans les entreprises industrielles et agricoles, M.Djerad a fait savoir, que l'État mettra tous les moyens à la disposition des agriculteurs, *"à condition de se conformer à un contrat moral"*, liant les deux parties.Il a fait part de la disposition de l'État à dépêcher des ingénieurs agronomes sur le terrain, pour examiner les préoccupations des agriculteurs.
Selon les responsables locaux, la wilaya de Tindouf, qui produit des légumes, des dattes et des olives, dispose d'une superficie cultivable estimée à 158,422 hectares.
Lors de sa visite à la plateforme logistique frigorifique, d'une capacité de 5.000 m3, située à la cité Tindouf Lotfi, M.Djerad a insisté sur l'importance de cette structure pour une région, telle que Tindouf et de son rôle dans la consolidation de l'industrie manufacturière.
Il a, dans ce sens, appelé la wali à accélérer la cadence des travaux, afin de réceptionner le projet avant la fin de l'année en cours.

L. B.

L'Etat déterminé à soutenir l'industrie manufacturière

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a mis en avant, hier depuis la wilaya de Tindouf, la détermination de l'Etat à promouvoir l'investissement et à consolider l'industrie manufacturière. En visite de travail dans la wilaya de Tindouf, M.Djerad a affirmé lors de l'inspection d'un projet de réalisation d'un groupe d'entrepôts frigorifiques que l'Etat était déterminé à promouvoir l'investissement et à consolider l'industrie manufacturière.
"*Nous œuvrerons à l'accompagnement de ce groupe qui contribuera à l'appui de la stratégie de l'Etat visant la régulation des produits agricoles, l'encouragement des paysans et la consolidation des capacités de stockage*", a-t-il soutenu. Les autorités s'engagent également, à ériger la wilaya en région agricole, au vu des richesses abondantes que recèle le Sahara, ajoute le Premier ministre. D'une capacité de 5.000 m3, ce projet, dont le taux d'avancement des travaux est de 95% assurera, une fois mis en service, 25 postes de travail, selon les précisions fournies au Premier ministre sur place.
Ledit projet devrait également permettre la consolidation des infrastructures, en matière d'import-export.
La superficie globale de ce projet, dont les travaux ont été lancés en novembre 2017, est de près de 5,1 hectare, ce qui offre, si besoin est, la possibilité de son extension, afin de le mettre au profit de la région, pour la conservation des produits des agriculteurs et des éleveurs, à des prix symboliques, à même d'assurer la disponibilité de ces produits, tout au long de l'année, précise encore la fiche technique du projet.
Le Premier ministre poursuit sa visite dans la wilaya de Tindouf, par l'inspection de la station de pompage d'eau potable, à la cité Hikma.
M.Djerad aura également, à inspecter un programme de logement social locatif et un lycée, avant de s'enquérir de la plantation de l'arganier à Oued Mya.
Par ailleurs, il s'enquerra aussi des conditions de la prise en charge des patients atteins de la Covid-19, avant de remettre, à titre symbolique, les clés des logements sociaux et les aides et subventions de l'Etat, inhérentes à la construction de logements ruraux.
Le Premier ministre achèvera sa visite par une intervention, sur les ondes de la Radio locale de Tindouf.
M.Djerad est accompagné, lors de cette visite, d'une délégation ministérielle comprenant les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdane, de l'Education nationale, Mohamed Oujaout, et des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.

L. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
BUREAU DE MARCHE PUBLIQUE
N° MATRICULE FISCALE DE LA DRE DE TAMANRASSET : 099011019011047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, la direction des ressources en eau de la wilaya Tamanrasset informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours de l'appel d'offres national ouvert n°02/2020 paru dans les quotidiens : ***Elhayat*** du 24/02/2020 et ***Midi Libre*** du 24/02/2020 portant sur :

Réalisation des forages dans les oueds de la bonde frontalière de Tinzaouatine
Lot n°01 : Réalisation de 200 ml de forage à Igheliane et Taouandert
Lot n°02 : Réalisation de 250 ml de forage à In Ouzzani et Tlafegh
Lot n°05 : Réalisation de 200 ml de forage à In Ghassen

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire de projet comme suit :

Lot n_°01 : ETBH Khedda Saad
n° : matricule fiscal : 197947020054426
Lot n°02 : ETBH Mimouni Messaoud
n° : matricule fiscale 178051900173180
Lot n°05 : SPA/SRTHBETB Bouka Abderahman
n° : matricule fiscale : 099811010111252

La procédure d'évaluation des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats techniques et financiers suivants :

Lots	Entreprise	Note de l'offre technique					L'offre financière	Observation
		Délai		Moyen matériel	Moyen hum	Note technique	Montant en TTC DA	
		Mois	Note					
Lot n°01	ETBH Khedda Saad	04 mois	10	55	18	83	23.179.058,00 DA	Moins disant
Lot n°02	ETBH Mimouni Messaoud	05 mois	8	45	25	78	24.875,760,00 DA	Moins disant
Lot n°05	SPA/SRTHBETB Bouka Abderahman	04 mois	10	55	12	77	21.997,150,00 DA	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de service marché au plus tard trois 03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les recours éventuels concernant cette décision doivent être formulés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset.

Midi Libre n° 4034 - Mercredi 1er juillet 2020 - 2016 010 647

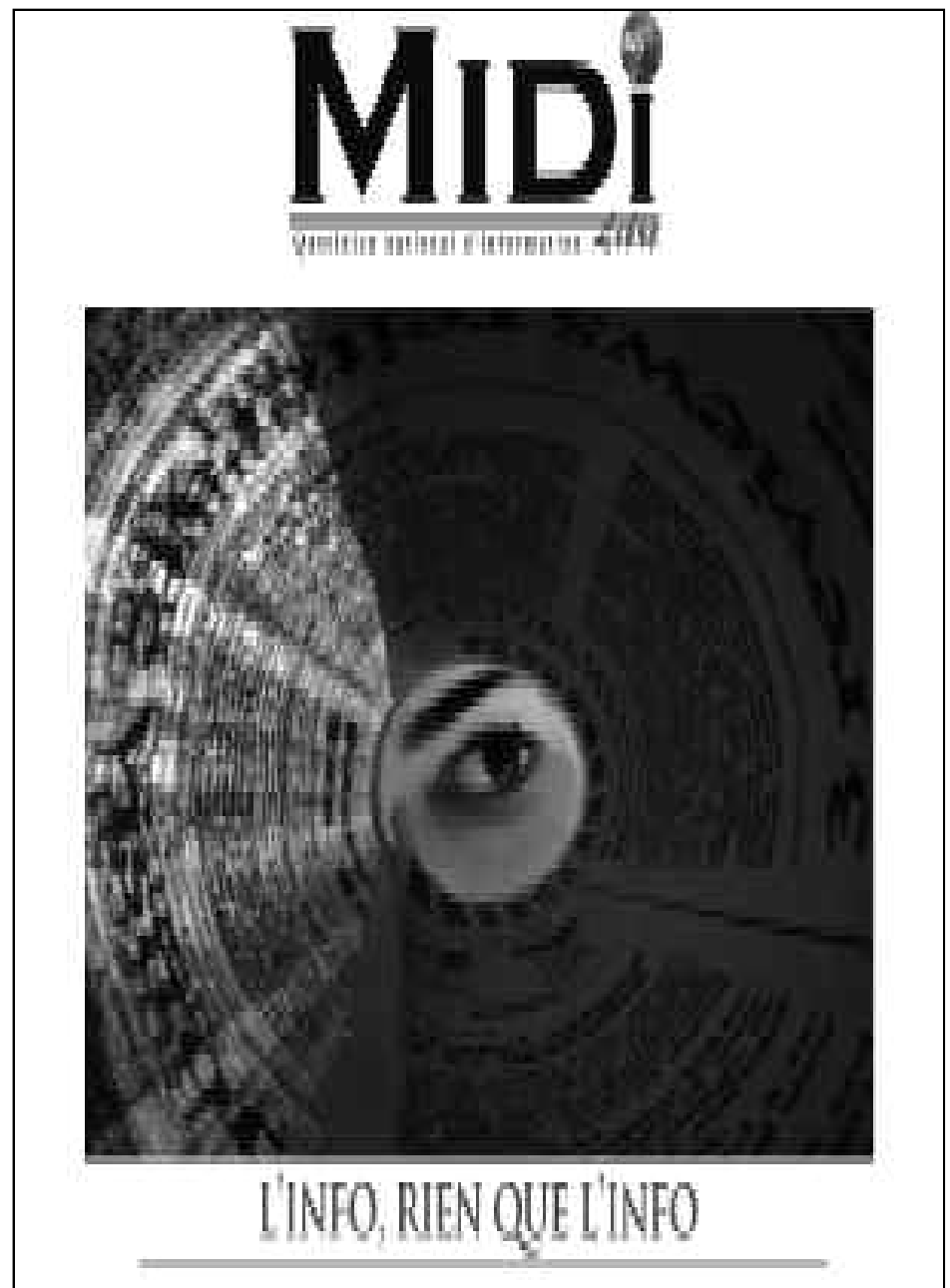

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE BEJAIA
COMMUNE DE OUED GHIR
NIF : 06.520.12.574

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Oued Ghir porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national n°01/2020 du 16/02/2020 pour :

L'opération : Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines scolaires année 2020

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du **19/03/2020,** le projet est attribué provisoirement :

Lot 01 : viande fraîche de veau

Dénomination du fournisseur	Montant	Note technique	Observations
Boucherie Talab Sofiane NIF : 194103502161177	5.700.000.00 DA non assujettie à la TVA	21	Fournisseur moins disante
Lot 02 : Viande blanche et œufs			
Dénomination du fournisseur	**Montant**	**Note technique**	**Observations**
Boucherie Ziane Badis NIF : 188060103859160	6.058.500.00 DA non assujettie à la TVA	19	Fournisseur moins disante
Lot 03 : Fruits et légumes			
Dénomination du fournisseur	**Montant**	**Note technique**	**Observations**
ETS Bouchekrine Samir BNIF : 186180302268183	7.745.750.00 DA/TTC	19	Fournisseur moins disante
Lot 04 : Alimentation général			
Dénomination du fournisseur	**Montant**	**Note technique**	**Observations**
ETS Boulil Smail NIF : 158060100867151	5.242.135.00 DA/TTC	30	Fournisseur moins disante
Lot 05 : Produits laitiers			
Dénomination du fournisseur	**Montant**	**Note technique**	**Observations**
ETS Tebri Mokhtar NIF : 177064800025127	5.895.000.00 Dz non assujettie à la TVA	20	Fournisseur moins disante
Lot 06 : Pain amélioré			
Dénomination du fournisseur	**Montant**	**Note technique**	**Observations**
Boulanger Haddache Noriddine NIF : 198206010308248	1.188.000.00 DA non assujettie à la TVA	25	Fournisseur moins disante

Conformément à l'article 82 en application des dispositions du décret présidentiel n°15/217 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires non retenus peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la date de publication de cet avis auprès de monsieur le président de l'assemblée communale de Oued Ghir.

Tout soumissionnaires non retenus peuvent se rapprocher auprès du bureau des marchés au plus tard trois (03) jours à compter de la date d'affichage de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4034 - Mercredi 1er juillet 2020 - 2016 010 678

L'OIT ORGANISE UN SOMMET MONDIAL VIRTUEL SUR LE COVID-19

Le monde du travail en dissection

La première rencontre virtuelle que l'OIT organise durant cette crise sanitaire planétaire va permettre de cerner les problèmes majeurs qui terrassant le monde du travail afin de répertorier les difficultés extrêmement dangereuses qui sont en train de miner les travailleurs, en proie à la pauvreté et au dénuement total.

PAR AMAR AOUIMER

L'OIT va organiser un événement virtuel de haut niveau, le Sommet mondial sur le Covid-19 et le monde du travail, entre le 1er et le 9 juillet.

Il s'agira du plus grand rassemblement virtuel de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements jamais organisé. Ils discuteront de la manière d'aborder les répercussions économiques et sociales de la pandémie qui a mis à nu l'extrême vulnérabilité de millions de travailleurs et d'entreprises.

Les participants vont également discuter de la façon dont le monde du travail peut être reconstruit en mieux lors de la reprise qui suivra la pandémie.

Les événements régionaux se dérouleront les 1er et 2 juillet, suivis par trois journées de discussions mondiales, du 7 au 9 juillet.

Le Sommet mondial abordera une série de questions, dont la question de savoir comment promouvoir le plein emploi productif dans ce nouvel environnement et que faut-il faire pour remédier aux immenses vulnérabilités dans le monde du travail révélées au grand jour par la pandémie.

Il s'agit également de savoir quels sont les travailleurs qui requièrent une attention et un appui particuliers et comment placer la réduction et l'élimination de la pauvreté au cœur des objectifs du processus de relance.

Aussi, il y a lieu de décortiquer la méthode de savoir comment la communauté internationale peut-elle se rassembler autour d'un véritable dessein commun et se consacrer de nouveau à la réalisation du programme des Nations unies à l'horizon 2030.

Les journalistes auront la possibilité de suivre les discussions via la page web du Sommet mondial de l'OIT. Le Sommet fait suite au lancement, le 30 juin, de la cinquième édition de l'Observatoire de l'OIT intitulé « Le Covid-19 et le monde du travail » qui analyse les effets du Covid-19 sur les marchés du travail à l'échelle mondiale.

A. A.

EXPORTATIONS VERS LE MALI ET LE NIGER

Un mémorandum d'entente pour exporter 20.000 tonnes de rond à béton

D'une durée d'une année renouvelable, un mémorandum d'entente a été signé entre Algerian Qatari Steel (AQS) en partenariat avec le groupe Sider, filiale du Groupe Imetal, et la société Tamaga (SARL), qui est une société de droit algérien, représentée par Souakri Azzedine, en sa qualité de co-gérant, pour l'exportation par voie maritime via le port de Djendjen (Jijel) de 20.000 tonnes de rond à béton vers les ports du Sénégal et du Bénin, pour être acheminées par la suite respectivement vers le Mali et le Niger, a précisé un communiqué du groupe Imetal.

Cette signature vient en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour redynamiser l'économie nationale en dépit de la pandémie liée au Covid-19, a-t-on ajouté.

"Ce mémorandum non contraignant a pour objet d'étudier la faisabilité d'établir et de développer une éventuelle coopération économique bilatérale entre les deux parties, en vue de placer des commandes et de commercialiser les produits sidérurgiques", indique le communiqué.

« A travers la politique prônée par le P.-dg du groupe industriel Imetal, Bouslama Tarik, qui tend à encourager l'opération d'exportation des produits sidérurgiques et métallurgiques pour la conquête de nouvelles parts de marché en Afrique, cette opération d'exportation aidera, sans doute, à faire augmenter les réserves de change du pays », souligne encore la même source.

R. E.

GAZ

Réception provisoire du projet Touat

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé la signature de la réception provisoire du projet gazier Touat, "un jalon majeur" pour les partenaires de Sonatrach, à savoir Neptune Energy et le maître d'œuvre Tecnicas Reunidas.

Ce projet, situé dans la wilaya d'Adrar, consiste en "la réalisation du forage de 18 puits producteurs de gaz, la construction d'une usine de traitement de gaz d'une capacité de traitement de 14,3 millions m3/jour, d'un réseau de collecte et d'expédition du gaz de vente vers le GR5, ainsi que de routes et d'une base de vie", a précisé un communiqué de la compagnie publique.

Selon la même source, "cette dernière étape marque la prise en main des opérations par Sonatrach et son partenaire Neptune Energy pour l'exploitation de cette usine de traitement de gaz", a-t-on ajouté.

Le Groupement Touat Gaz qui opère au nom des deux partenaires Sonatrach et Neptune Energy a mené à bout la réalisation de cet important ouvrage qui a commencé à exporter du gaz de vente en septembre 2019.

Cet ouvrage produit actuellement 12,8 millions m3/jour de gaz de vente, soit 4,5 milliards de m3/an et 1.800 barils/jour de condensat stabilisé, précise encore la même source.

R. E.

Tout sur les piqûres de moustiques...

Comme chez les guêpes et les abeilles, ce sont les femelles qui sont responsables des piqûres chez l'Homme. Après l'accouplement, la femelle part à la chasse pour recueillir le sang des mammifères afin de trouver la source de protéines nécessaire pour nourrir ses œufs.

Boutons, rougeurs, démangeaisons… en été, les moustiques sont une véritable plaie pour les vacanciers. Si la plupart du temps ils sont inoffensifs, ils peuvent parfois être meurtriers. On considère qu'ils ont tué plus d'humains que tout autre insecte ou animal par la transmission de maladies comme la dengue ou la malaria. Chaque année, ils tuent près de trois millions de personnes dans le monde. Pourquoi nous piquent-ils ? Comment les en empêcher ? Comment soulager une piqûre ?

Pourquoi le moustique nous pique-t-il ?

Comme chez les guêpes et les abeilles, ce sont les femelles moustiques qui sont responsables des piqûres chez l'Homme. Après l'accouplement, la femelle part à la chasse pour recueillir le sang des mammifères afin de trouver la source de protéines nécessaire pour nourrir ses œufs.

Quarante-huit heures après la prise de ce repas, les femelles fécondées déposent leurs œufs à la surface d'une eau stagnante (mares, ruisseaux, flaques…). L'eau est absolument nécessaire au développement des œufs du moustique : une terre humide ne suffira pas.Cette séquence - reproduction-piqûre-ponte - est répétée plusieurs fois au cours de la vie du moustique. La durée et la fréquence du cycle dépend de l'espèce mais on estime que le moustique commun reproduit ce cycle deux fois par semaine en été. Une piqûre suffit largement à couvrir les besoins en protéines des œufs : il est donc faux de penser qu'un moustique puisse être responsable de plusieurs piqûres le temps d'une nuit. La piqûre, le plus souvent nocturne (généralement à l'aube ou au crépuscule) et indolore, dure environ trois minutes si le moustique n'est pas dérangé.

Repérer sa proie

Inutile d'éteindre la lumière pour les éviter, le moustique repère sa cible grâce à son odorat. Il est d'abord capable de sentir la présence de dioxyde de carbone (émis par la respiration et la transpiration des êtres vivants) à plus de trente mètres de distance. Plus il se rapproche, plus il va détecter les odeurs humaines composées par les acides gras (sébum, acide butyrique), les acides lactiques ou autres relents ammoniaqués émis par la peau, comme l'haleine ou l'urine. Lorsqu'il se trouve tout proche de la peau de l'Homme, il utilise des thermorécepteurs. Ces détecteurs de chaleur infrarouges vont lui permettre de trouver la veinule, plus chaude, à l'intérieur de laquelle il va puiser le sang nécessaire à sa ponte. Le système visuel, surtout sensible aux mouvements, est en fait très peu performant.

Pourquoi la piqûre de moustique gratte-t-elle ?

Lorsque le moustique est en place, il enfonce ses stylets à travers la peau jusque dans la veinule de l'homme. Grâce à un premier canal, formé par l'hypopharynx, il injecte de la salive qui empêche le sang de coaguler dans sa trompe. Il peut ainsi aspirer tranquillement, grâce au deuxième canal, le sang resté fluide. La quantité de sang prélevée varie alors de 5 à 10 mm3. Lorsque le moustique a terminé son repas, il part comme il est venu : sans se préoccuper de ce qui se passe dans l'organisme humain.

Le système immunitaire en alerte

Le moustique n'a donc pas dispersé un anesthésiant dans l'organisme, comme on le dit souvent. Sa salive qui n'avait pour but que de stabiliser les plaquettes sanguines, va avoir un tout autre effet. Devant la présence de cette substance inconnue, notre système immunitaire se met en alerte et envoie des mastocytes en première ligne. Ces cellules ont la capacité de détecter des substances étrangères, et d'exploser à leur contact pour protéger l'organisme. En éclatant, elles libèrent massivement de l'histamine, qui provoque les rougeurs et les démangeaisons que l'on connaît. D'autres agents immunitaires sont ensuite attirés et font apparaître un petit bouton rouge. Il s'agit d'un gonflement de la peau rempli d'eau : il ne faut en aucun cas tenter de le percer, sous peine de risquer une infection.

Cela explique pourquoi les piqûres grattent généralement beaucoup plus au printemps qu'à la fin de l'été, où le corps s'est habitué progressivement à la salive du moustique.

Pourquoi gratter nous soulage-t-il ?

On le répète souvent assez : il ne faut pas gratter ses piqûres de moustiques. Plus facile à dire qu'à faire… Mais pourquoi gratter fait-il autant de bien ?

Pour comprendre ce phénomène, il faut observer ce qui se passe au niveau de la peau lors d'une piqûre.

On sait que la peau possède de nombreux capteurs capables d'interpréter les stimulis extérieurs. Ces capteurs sont reliés à des fibres sensitives qui vont transmettre au cerveau l'information selon laquelle l'organisme est en danger : brûlure, coupure, pincement… Ce sont des informations d'alerte. Par exemple, lorsque la peau est brûlée, le cerveau induit la perception de la douleur pour alerter l'individu du danger qu'il encoure. Ici, dans le cas d'une piqûre du moustique, les fibres sensitives transmettent l'inflammation qu'elles ont détectée et le cerveau induit les démangeaisons.

Certaines fibres sensitives sont capables de percevoir de simples signaux de toucher, comme les caresses par exemple. Ces stimulis ne vont pas mettre en alerte le cerveau, mais ils sont tout de même porteurs d'une information dite de contact. L'information de contact et celle d'alerte vont circuler au sein du même réseau nerveux si elles sont localisées dans une région proche. Des interactions peuvent avoir lieu entre les deux, et une information peut en parasiter une autre.

Parasiter l'inflammation

Ainsi, lorsque nous grattons autour d'un bouton de moustique, l'information de contact est perçue par le cerveau et nous court-circuitons l'information d'alerte.

Durant un court laps de temps, le cerveau ne reçoit plus le message de l'inflammation et les démangeaisons disparaissent. Cette atténuation de la perception douloureuse peut également s'illustrer lorsque l'on prend un coup et que l'on masse la zone blessée. Ce sont les mêmes mécanismes qui entrent en jeu.

Plus ça me gratte, plus je me gratte

Pour autant, il faut éviter le plus possible de succomber à la tentation. Gratter peut permettre aux bactéries de traverser la peau et causer des surinfections.

Et plus on gratte, plus ça gratte ! Comment expliquer ce phénomène ?

En fait, l'action mécanique de gratter active des terminaisons nerveuses et va libérer des molécules d'histamine, qui vont à leur tour entraîner des démangeaisons. C'est un véritable cercle vicieux.

Qui se fait le plus piquer ?

Contrairement à une idée reçue, les moustiques ne sont pas sensibles à la quantité de sucre dans le sang. Les - peaux sucrées - peuvent donc se rassurer ! En réalité, il existe deux raisons principales qui expliquent ce phénomène.

Comme nous l'avons vu, les démangeaisons sont dues à une réaction allergique à la salive du moustique. Certains organismes, pour des raisons que l'on ignore, ne la considèrent pas comme nocive et la réaction allergique passe pratiquement inaperçue. Ils auront alors l'impression d'être moins piqué que les autres !

Des odeurs corporelles favorites

Mais des recherches récentes montrent qu'il ne s'agit probablement pas de l'unique raison. Les moustiques sont attirés par les odeurs corporelles des organismes. Celles-ci sont liées aux phéromones que nous dégageons, et dont certaines sont plus attractives que d'autres. Cela peut être lié à la nourriture, la quantité de sueur, l'utilisation d'un parfum mais aussi de la composition bactérienne de notre peau.

C'est ce dernier point qui a retenu l'attention des chercheurs de l'université de Wageningen (Pays-Bas). Ils ont étudié 48 hommes pour tenter de savoir quelles odeurs et quelles populations bactériennes étaient préférées par les moustiques. Neuf d'entre eux ont été particulièrement piqués, alors que sept ont réussi à passer entre les mailles du filet. Chez les personnes les plus piquées, on retrouve souvent la même caractéristique : une grande quantité de bactéries. On retrouve chez eux des bactéries très attractives et émettrices de composés volatils puissants : Leptotrichia sp., Delfia sp. et Actinobacteria Gp3 sp. En revanche, les porteurs de Variovorax sp. et Pseudomonas sp. sont très peu piqués…

Ajoutons également, que les femmes enceintes sont généralement piqués davantage en raison des hormones abondamment secrétées.

Conseils anti-moustique :

***Adopter une bonne hygiène corporelle**

Puisque les moustiques sont attirés par les odeurs corporelles (sébum, sueur), il convient d'adopter une bonne hygiène corporelle. Certains parfums peuvent attirer les femelles, d'autres les repousser, il n'y a, donc, pas de règle précise concernant les fragrances.

***Exposer sa peau au minimum**

La manière dont on s'habille peut aussi faire la différence. Plus les vêtements sont longs et amples, moins la peau est exposée. On peut également envisager de porter des chaussettes. Mais ce conseil est souvent difficile à suivre à cause de la chaleur qui règne l'été. Souvenez-vous simplement qu'il faut privilégier les vêtements clairs, car les moustiques sont attirés par les couleurs foncés qui émettent plus de chaleur !

***Eviter les endroits près d'eau stagnante**

Les moustiques sont nombreux à proximité des endroits où ils peuvent pondre. Par conséquent, il faut chercher à éliminer l'eau stagnante (seaux, poubelles, pneus, récipients…), couvrir les réservoirs d'eau, évacuer l'eau des bâches…

***Placer un ventilateur près de soi**

Les piqûres sont moins nombreuses lors des journées très venteuses, car les moustiques ne peuvent pas lutter contre les flux d'air.

Placer un ventilateur à petite vitesse sur le balcon ou dans la chambre, les empêchera d'entrer ou de se déplacer convenablement.

***Se protéger, surtout en fin de journée**

Les moustiques sont les plus actifs en fin de journée. Evitez de vous trouver à l'extérieur sans protection lors de cette période.

***Adopter la moustiquaire**

Pour être sûr de dormir sans être réveillé par des bourdonnements de moustiques, une moustiquaire s'impose. Si elle est imprégnée d'insecticide, elle constitue une prévention de choix.

***Utiliser un répulsif**

Pour les vêtements, on peut utiliser des répulsifs à base de perméthrine. Ils résistent à plusieurs lavages du linge et se montrent très efficaces. Il faut toutefois avoir bien à l'esprit que la perméthrine est toxique pour le chat, et un certain nombre de batraciens. Il existe des produits qu'on applique sur la peau et qui empêchent le moustique de s'approcher et de piquer : ce sont des répulsifs. Quatre molécules ont été unanimement reconnues par les autorités de santé pour leur pouvoir anti-moustique : le DEET (le plus connu), le KBR (ou picaridine), l'IR 35/35 (recommandé pour les femmes enceintes) et le citrodiol.

Ces agents bloquent les récepteurs olfactifs des moustiques.

Comme ils sont puissants, il vaut mieux les réserver à certaines circonstances précises, c'est-à-dire là où il y a vraiment beaucoup de moustiques et là où il y a des risques de transmissions de maladies. Pour les autres circonstances, il suffit généralement de suivre un certain nombre de conseils pratiques.

●●●

●●●

La citronnelle, est-ce que ça marche ?

Si l'insecte évite en général cette plante, cela ne suffit pas à l'arrêter en cas de besoin de sang. Si on aime l'odeur de la citronnelle, on peut utiliser des bougies ou des essences, mais il faut savoir que l'impact est très faible.

En ce qui concerne les aérosols et diffuseurs d'insecticide, ils ne présentent un intérêt que lorsque la pièce est fermée. Ils peuvent présenter un risque pour la santé de l'Homme (les enfants notamment) et contribuent à la résistance des moustiques aux insecticides : il faut donc les utiliser avec beaucoup de modération.

Attention aux pièges

Un rapport de la Société française de parasitologie a listé les anti-moustiques à éviter : "*Il est fortement recommandé de ne pas utiliser les bracelets anti-insectes pour se protéger des moustiques, les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie, les raquettes électriques, les rubans, papiers et autres autocollants gluants sans insecticides*."

De même, des études universitaires ont démontré que les lampes à lumière bleue n'étaient pas efficaces : seuls 0,2 % des insectes piégés par ces lampes sont des moustiques. De plus, en tuant des insectes bénéfiques pour les écosystèmes, elles seraient néfastes pour l'environnement.

Aujourd'hui, l'ANSM (l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) tente de réguler ce marché et de contrôler les produits pour vérifier s'ils sont actifs contre les moustiques et s'ils ne sont pas toxiques pour l'Homme.

Comment soulager une piqûre de moustique ?

Le mal est fait : un petit bouton rouge est apparu et les démangeaisons redoublent d'intensité. Voici 6 conseils pour les soulager… nos conseils pour soulager une piqûre de moustique.

***Se laver au savon**

Laver la région touchée à l'eau et au savon. Le savon de Marseille a un effet calmant (frotter à l'endroit de la piqûre).

***Utiliser du bicarbonate de soude**

L'utilisation du bicarbonate de soude (appelé aussi - petite vache -) est une possibilité intéressante. Mélanger du bicarbonate (3/4) avec de l'eau (1/4) et imbiber un tissu de cette solution. Appliquer le tissu sur la piqûre de moustique.

***Les plantes médicinales**

Les feuilles de plantes médicinales ou aromatiques soulagent lorsqu'on les frotte sur la zone piquée. Prendre une ou deux feuilles de plantain (mauvaise herbe courante), la malaxer entre les doigts (pour obtenir des sucs) et frotter généreusement sur la piqûre. A utiliser aussi : feuilles de pissenlit, feuilles de menthe, rondelle d'oignon.

***Appliquer une source de chaleur**

Pour parasiter les démangeaisons, rien de tel que la chaleur ! Appliquer une source de chaleur au proche voisinage de l'endroit de la piqûre (tissu imbibé d'eau brûlante, lampe, tasse de café) pendant une quinzaine de secondes. A l'inverse, un glaçon peut s'avérer tout aussi efficace.

***Les antihistaminiques**

L'utilisation d'antihistaminiques est très efficace. Sous forme de crème, ils agissent en bloquants les effets de l'histamine et soulagent les démangeaisons les plus vives. Les effets des antihistaminiques (Benadryl, Réactine) commencent à se faire ressentir dans l'heure qui suit leur emploi.

***Les corticostéroïdes**

Les corticostéroïdes sont en général d'un grand confort et très efficaces contre les piqûres. Elles diminuent les conséquences de la réaction inflammatoire, c'est-à-dire à la fois les démangeaisons et le gonflement de l'œdème. L'application matin et soir permet de résorber la piqûre en deux ou trois jours. Seul hic : une ordonnance est parfois requise pour se procurer ces crèmes**.**

Que faire en cas de piqûre par un moustique tigre ?

*Ne paniquez pas, la piqûre est en général totalement inoffensive

*Comparez votre insecte à la description du moustique tigre sur Internet

*En cas de doute, de rougeurs ou démangeaisons importantes ou de fièvre, consultez un médecin.

Le moustique tigre est aisément reconnaissable à ses rayures nettes noires et blanches sur le corps et les pattes. Il vole et pique le jour (moustique diurne), il est petit (moins d'1 cm) et plutôt balourd.

Attention, tout moustique rayé n'est pas un moustique tigre.

Risque d'infection par la dengue ou le chikungunya

Il faut savoir que la piqûre de moustique tigre ne peut transmettre la dengue ou le chikungunya que si le moustique a préalablement piqué quelqu'un de malade. Donc tant qu'il n'y a pas d'épidémie de dengue ou de chikungunya dans votre région, il n'y a a priori pas de risque concernant ces maladies.

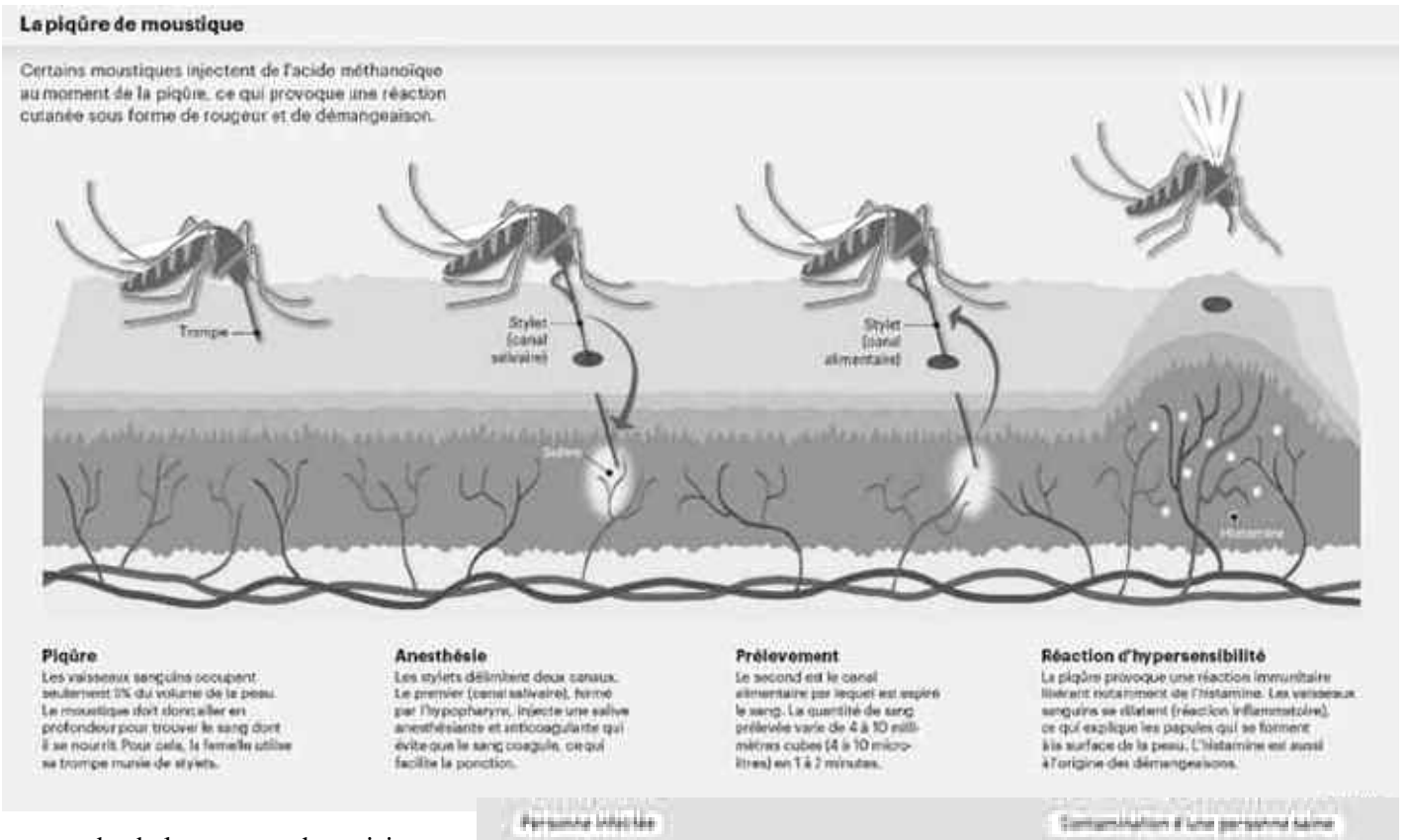

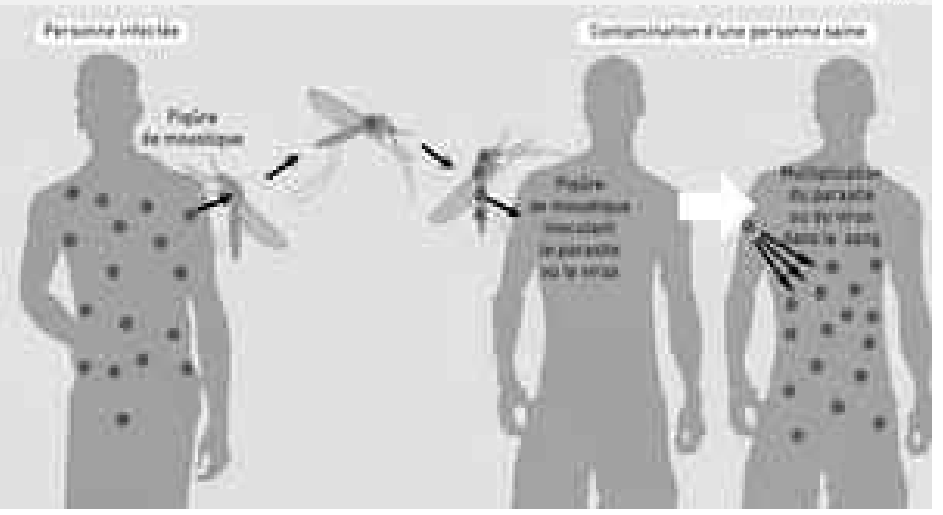

Quels sont les symptômes de la piqûre ?

Généralement, la piqûre de moustique peut être ressentie lorsqu'il pique (comme un brin de paille sèche) et démange comme celle du moustique commun. Chez certaines personnes, la piqûre de moustique tigre provoquent des boutons plus gros et plus rouges que les moustiques communs. Il se peut également que la piqûre démange plus.

Vous pouvez utiliser les remèdes classiques pour calmer les démangeaisons.

Dans certains cas (chez des personnes allergiques), les piqûres peuvent nécessiter un traitement à base de cortisone pour soulager les démangeaisons.

Symptômes du chikungunya ou de la dengue

Si vous avez été piqué par un moustique tigre qui était porteur du virus du chikungunya ou de la dengue, vous êtes susceptible d'être infecté par ce virus. Ces deux maladies sont caractérisées principalement par une forte fièvre brutale, ainsi que des douleurs articulaires. Elles peuvent également être accompagnées d'autres symptômes.

Comment lutter contre le moustique tigre ?

Pour lutter contre le moustique tigre, vous devez agir principalement selon deux axes : supprimer toutes les eaux stagnantes de votre environnement pour éviter sa prolifération et utilisez des répulsifs et pièges pour réduire sa population.

MOSTAGANEM, ENFUMADES DE OULED-RIYAH À NEKMARIA

Commémoration du 175e anniversaire

La cérémonie de commémoration des enfumades de Ouled-Riyah a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs suivie de la lecture de la Fatiha devant la fresque commémorant le douloureux événement.

La wilaya de Mostaganem a commémoré jeudi le 175e anniversaire des enfumades de la tribu de Ouled-Riyah par l'armée coloniale française dans les grottes de Frachih, de la commune de Nekmaria, a appris l'APS auprès de la directrice locale des Moudjahdine, Dalila Benmessaoud. Les autorités civiles et militaires, des moudjahidine et des citoyens se sont recueillis à la mémoire des martyrs de ces actes barbares, qui ont causé la mort de plus d'un millier de personnes de la tribu de Ouled-Riyah, entre les 18 et 20 juin 1845. La cérémonie a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs suivie de la lecture de la Fatiha devant la fresque commémorant ce douloureux événement.

Une visite de la grotte du Frachih, où les membres de cette tribu avaient cherché refuge pour échapper aux exactions des 4.000 soldats français dirigée par le colonel Pellissier (1794-1864), a été organisée.

En "*raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, aucune activité historique ou éducative n'a été organisée cette année au profit des élèves et des adhérents des maisons de jeunes et des centres culturels de la wilaya*", a relevé Mme Benmessaoud.

Trois enfumades ont été perpétrées par les forces coloniales françaises dans les monts de la Dahra (à l'est de Mostaganem et à l'ouest de Chlef), faisant des milliers de victimes parmi des tribus de Ouled-Riyah, S'bih, Béni-Zeroual et Béni-Zentias en juin 1844 et en juin et août 1845, selon des sources historiques.

CONSTANTINE, TRAFIC D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES

Saisie de 2.351 pièces de monnaie datant de l'époque romaine

Les éléments de la compagnie de la Gendarmerie nationale d'El-Khroub, ont récupéré 2 351 pièces de monnaie ancienne remontant à l'époque romaine et arrêté 6 individus impliqués dans cette affaire, a appris l'APS auprès du commandant de la compagnie, Ali Chelili.

Agissant sur "*la base d'informations faisant état de l'existence d'un réseau de trafiquants d'objets antiques activant sur l'axe Alger-Jijel-Constantine-Skikda qui s'apprêtait à écouler une quantité importante de pièces de monnaie datant de l'époque romaine, une enquête a été enclenchée par la Gendarmerie nationale*", a précisé le commandant de la compagnie de la Gendarmerie nationale d'El-Khroub, lors d'une conférence de presse tenue au siège du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, à El-Mansourah.

Une souricière dressée par les éléments de la Gendarmerie nationale d'El-Khroub a permis d'appréhender six individus, âgés entre 25 et 45 ans, à bord de deux véhicules touristiques en possession de 2.351 pièces de monnaie datant de l'époque romaine. Le commandant Ali Chelili a également indiqué que "*dès le parachèvement des procédures légales, les six mis en cause dans cette affaire de trafic seront présentés devant les instances judiciaires spécialisées*".

De son côté, la directrice du musée public national Cirta, Amel Soltani, présente à la conférence de presse, a souligné que "*ces pièces de monnaie sont protégées conformément à la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, expliquant que ces pièces ont été frappées à l'époque de l'empereur Constantin*".

"*L'étude de ces pièces, d'une valeur historique et archéologique inestimable, va permettre au musée public Cirta de mettre davantage en valeur un pan important de l'histoire de l'Algérie*", a-t-elle soutenu.

APS

BATNA

Décès du moudjahid Mohamed Benomar Biyouche

Le moudjahid Mohamed Benomar Biyouche a été inhumé au cimetière de Bouzourane dans le recueillement en présence de ses proches, des autorités civiles et militaires et de moudjahidine.

Dans son oraison funèbre, Brahim Rahmouni, membre du conseil scientifique du musée du Moudjahid de Batna, a rappelé les vertus du défunt et son parcours de militant nationaliste depuis les années 40 à la Révolution du 1er Novembre 1954 et relevé que le défunt a été l'un des premiers moudjahidine ayant participé au déclenchement de la Révolution de 1954, sous les commandes de Mostefa Benboulaïd.

Il a également rappelé le massacre perpétré par l'armée de la France coloniale au village Sra-Lehmam dans la région de Kimmel, les 16 et 17 novembre 1954, après que plusieurs des hommes de ce village dont le défunt Mohamed Benomar Biyouche aient rejoint les maquis. Selon les témoignages de certains moudjahidine, dont El Abed Rahmani, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Biyouche a poursuivi son action révolutionnaire en se chargeant des approvisionnements des centres de l'Armée de libération nationale dans la Nahia-4 de la Zone-2 jusqu'à son arrestation par l'ennemi en 1961.

Mohamed Benomar Biyouche est décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 97 ans à son domicile dans la ville de Batna.

ORAN

Arrestation de voleurs de câbles électriques

Les services de Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran ont mis hors d'état de nuire un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles électriques et récupéré 50 quintaux de câbles d'une valeur de 94 millions de dinars.

La brigade territoriale de gendarmerie de Hassi-Benokba ont réussi à démanteler ce réseau de 14 membres en majorité ayant des antécédents judiciaires et faisant l'objet de recherche et dont 6 sont en état de fuite. Sur la base d'informations faisant état de l'existence d'une bande de pilleurs spécialisés dans le vol de câbles électriques, un plan minutieux mis en place par les gendarmes a permis de démanteler ce réseau criminel et de récupérer l'ensemble des produits subtilisés dont des tourets de câbles électriques de haute tension en bonne qualité fabriqués à base d'aluminium et d'une longueur de 15 kilomètres linéaires et un poids total de 50 quintaux, le tout d'une valeur estimée à 94 millions DA.

De même, il a été saisis, lors de cette opération, 2 véhicules utilitaires qui servaient de moyens de transports dans les vols, en plus d'équipements usagés qui étaient utilisés dans le sabotage du réseau électrique formés de barrettes de sectionnement avec câbles de générateurs électriques, ainsi qu'un ensemble de téléphones mobiles.

Les prévenus seront présentés devant le procureur de la République compétent territorialement, après achèvement de l'enquête confiée à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi-Benokba.

APS

MIDI LIBRE
N° 4034 | Mercredi 1ER Juillet 2020

CHINE-ETATS-UNIS

Une "guerre d'influence" pour réorganiser l'ordre mondial s'installe

Les tensions entre Pékin et Washington devraient s'exacerber au moment où une "guerre d'influence" pour réorganiser l'ordre mondial s'installe et s'intensifie entre les deux puissances sur fond de pandémie de Covid19, estime l'analyste algérien, Arslan Chikhaoui, dans une nouvelle contribution publiée lundi par le quotidien l'Expression.

« Aujourd'hui, menacés par un ennemi commun, le coronavirus, les Etats-Unis et la Chine sont loin de se réconcilier. Pis encore, le conflit sino-américain s'accentue", relève Chikhaoui dans cette analyse intitulée "Le Duopole sino-américain post Covid-19 : guerre d'influence et Soft Power".

Dans le sillage de cette guerre "ardue", Pékin n'a pas caché son ambition de piloter une réforme de la gouvernance mondiale. C'est à ce titre, constate Chikhaoui, que la diplomatie chinoise va incontestablement redoubler d'activisme pour saisir les nouvelles opportunités qui se présenteront à elle. A titre d'illustration, Pékin va tenter de rassembler les voix pour réformer le système hérité des accords de Bretton Woods, qui ont ébauché sur les grandes lignes du système financier international, jugées "obsolètes" par les Chinois, explique-t-il. Ce qui est certain, poursuit M. Chikhaoui, c'est que "le post-pandémie Covid 19 va générer incontestablement des appels à créer de nouveaux mécanismes, des règles communes, globales et plus efficaces".

En somme, résume l'auteur, la Chine se pose en "challenger" en utilisant sa "diplomatie scientifique" de lutte contre la pandémie pour promouvoir ses produits et ses services, y compris ses programmes de formation comme elle le faisait autour des nouvelles routes de soie par le biais de sa diplomatie commerciale.

Et c'est grâce à ce soft power que Pékin va "renforcer ses liens avec des pays comme l'Algérie, l'Italie la Serbie, le Pakistan et le Cambodge qui ont communiqué positivement sur l'assistance et la gestion de crise par le gouvernement chinois, ceux que Pékin a désignés comme étant des amitiés solides comme le fer", prédit l'auteur de la contribution.

Une guerre sans vainqueur

Il constate que l'"offensive" chinoise sur le terrain du soft power a surtout bénéficié du retrait américain et de la politique dite "America First" prônée par l'actuel locataire de la Maison-Blanche. Pour autant, il explique que la Chine n'arrivera pas à imposer partout ses initiatives qui feront incontestablement face à l'opposition de plusieurs pays, en particulier celle des Etats-Unis.

Citant des observateurs avertis, M. Chikhaoui, également membre du Conseil consultatif d'experts du Forum économique mondial (Wef - Davos), considère qu'il est "peu probable que la Chine parvienne à promouvoir une organisation du monde qui fasse consensus ".

Par contre, les organisations internationales "perdraient de plus en plus leur crédibilité, dans la mesure où certaines d'entre elles ne seront plus en mesure de réunir à la même table les deux premières puissances économiques mondiales", prévoit-il.

"Le bras de fer technologique entre Pékin et Washington va sans aucun doute se prolonger et pas uniquement autour de la 5G ", souligne cet expert du forum civil des Nations unies.

Et la guerre entre les deux puissances sera certainement attisée à l'approche de la présidentielle américaine de novembre qui verra certainement des déclarations "excessives" de la part du président américain Donald Trump pour justifier de nouvelles mesures contre Pékin.

Mais "ni la Chine, ni les Etats-Unis ne sortent gagnants de cette guerre qui a ajouté ses conséquences à l'effondrement du commerce mondial provoqué par la crise sanitaire du Covid-19 ", estime l'analyste.

Cependant, le président exécutif du Centre de consultance et d'études NSV souligne que la seule manière pour que la Chine sorte gagnante de cette crise sanitaire serait d'être la première à mettre au point un vaccin contre le nouveau Coronavirus.

La Chine vue plus puissante depuis la crise, les Etats-Unis en déclin

Depuis l'éclatement de la pandémie de coronavirus, l'influence et la puissance de la Chine sont revues à la hausse par les Français et les Allemands, alors que celles des Etats-Unis ont diminué pour de nombreux Européens, d'après une étude.

La Chine est-elle devenue la puissance la plus influente au monde ? Alors qu'elle l'est déjà devenue - devant les Etats-Unis -, selon certains indicateurs, de nombreux Occidentaux la voient comme une puissance de premier plan depuis l'éclatement de la crise, alors que l'étoile des Etats-Unis pâlit, dans les esprits... Au mois de mai, plus d'un quart des Français interrogés le centre de réflexion German Marshall Fund of the United States voyaient en la Chine la puissance la plus influente du monde, contre seulement 13% d'entre eux en janvier. La tendance était similaire en Allemagne (de 12% en janvier à 20% en mai) et aux Etats-Unis (de 6 à 14 %). Dans les trois pays, les États-Unis étaient toujours considérés comme la nation la plus influente, mais de façon moins écrasante.

"Avant la crise, l'influence chinoise dans le monde était une sorte d'idée abstraite", estime Martin Quencez, adjoint au bureau de Paris du centre de réflexion. "Quand vous pensez à la dépendance à la Chine pour les masques et les équipements médicaux par exemple, tout ça est devenu très concret." Il voit en ce changement un impact durable, ayant observé cette évolution auprès de toutes les générations et les tendances partisanes. En France et en Allemagne, le public interrogé espérait que leurs gouvernements se montrent plus sévères à l'encontre de Pékin en matière de changement climatique, de droits humains et de cybersécurité. Les chiffres étaient plus bas aux Etats-Unis, possiblement en raison de la ligne dure déjà défendue par l'administration Trump, qui pousse l'Europe à faire de même.

Les tensions déjà fortes entre les Etats-Unis et la Chine sur fond de guerre commerciale se sont encore intensifiées avec la propagation mondiale du nouveau coronavirus, dont le président Donald Trump a imputé la responsabilité à Pékin. L'enquête a, enfin, mis en lumière un clivage transatlantique au sujet de l'influence du Royaume-Uni, qui a quitté l'Union européenne en début d'année. 53% des Américains percevaient le Royaume-Uni comme le pays le plus influent d'Europe, une opinion seulement partagée par 8% des Allemands et 6% des Français. L'enquête a été conduite avec la Bertelsmann Foundation en Allemagne et l'Institut Montaigne à Paris, interrogeant plus de 1.000 personnes dans chaque pays, du 9 au 22 janvier et du 11 au 19 mai.

CONFLIT - BARRAGE DE LA RENAISSANCE ÉTHIOPIENNE

L'Onu et l'UA appellent au dialogue

Une visioconférence publique du Conseil de sécurité de l'Onu sur le conflit entre l'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan autour de la mise en eau du grand barrage de la renaissance (GERD) de l'Ethiopie sur le Nil est prévue lundi, trois jours après une réunion similaire de l'Union africaine qui a appelé les parties au dialogue.

La mise en eau du gigantesque barrage construit par l'Ethiopie sur le Nil bleu a été reportée après que l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan ont parvenu à un accord dans le conflit qui les oppose autour du remplissage du Barrage de la renaissance, après une réunion en urgence et en visioconférence du Conseil exécutif de l'Union africaine, présidée par le chef de l'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa.

"Un accord final légalement contraignant et visant à prévenir toute action unilatérale, y compris la mise en eau du barrage, va être envoyé au Conseil de sécurité des Nations unies afin qu'il y soit examiné lors de sa réunion de lundi sur la question du Grand barrage de la renaissance", a indiqué la présidence égyptienne.

Le Premier ministre soudanais, Abdalla Hamdok, a, pour sa part, déclaré dans un communiqué qu'il avait été "convenu que la mise en eau du barrage serait reportée jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé". Ses services ont indiqué que des commissions techniques des trois pays allaient mettre sur pied un accord dans les deux semaines.

Alors que les discussions bloquent sur les questions techniques et juridiques, William Davison du bureau bruxellois de l'International Crisis Group pense que tout doit passer par le dialogue. "Puisque le remplissage doit commencer mi-juillet, il est impératif que les acteurs se mettent autour d'une table et trouvent une solution", estime le chercheur.

L'Union européenne a récemment proposé d'agir en tant que médiateur et les Etats-Unis ont averti qu'il était impératif que l'Ethiopie soit "équitable". L'UA, de son côté, ainsi que les Nations unies appellent l'Egypte et l'Ethiopie au dialogue.

Assurer les besoins en électricité de l'Ethiopie

Il est à signaler que la volonté éthiopienne de développer l'agriculture irriguée, quasi inexistante avec 3% de ses surfaces agricoles et le potentiel hydroélectrique d'un pays qui manque d'énergie, ont conduit le gouvernement à lancer la construction de nombreux barrages depuis 1995.

Les besoins en électricité de l'Ethiopie augmentent de 30% par an, et l'exportation de l'électricité produite par le barrage vers les pays voisins fournirait 730 millions d'euros par an au pays, qui actuellement importe plus qu'il n'exporte.

En l'absence de financement des bailleurs de fonds internationaux, le gouvernement éthiopien a, donc, entrepris de financer seul la construction du barrage de la Renaissance. Des contributions spéciales ont été demandées aux fonctionnaires et à tous les Ethiopiens à cette fin.

Le barrage de la Renaissance est un barrage en construction dans l'état régional de Benishangul-Gumuz sur le cours du Nil bleu, près de la frontière avec le Soudan, à une centaine de kilomètres en amont du barrage de Roseires.

Avec une puissance installée de 6.450 MW, il devrait être le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique (près de trois fois la puissance du haut barrage d'Assouan par exemple).

Ce sera un barrage poids de 175 m de haut, 1.800 m de long et composé de béton BCR. Ce lac-réservoir couvrira 1.680 km2, soit deux fois plus que le lac Tana, le plus grand lac naturel du pays. Il retiendra 67 milliards de m3 d'eau et pourrait prendre plus de sept ans à se remplir.

Le projet, rendu public le 31 mars 2011, a démarré le 28 mai 2013 et la construction devrait durer jusqu'en 2022. La Première pierre est posée le 2 avril 2011. Le barrage s'est appelé Projet X, puis Barrage du millénaire avant de devenir le Grand Barrage de la renaissance éthiopienne en 2016.

Les eaux venues des plateaux éthiopiens représentent 86% de l'eau consommée en Egypte et 95 % en période de crue. A lui seul, le Nil bleu fournit 59% du débit du Nil. Le projet de barrage de la Renaissance a donc engendré de vives tensions avec considère ce projet comme une menace "existentielle".

Le Nil, qui coule sur quelque 6.000 km, est une source d'approvisionnement en eau et en électricité essentielle pour une dizaine de pays d'Afrique de l'Est. L'Egypte tire 97% de ses besoins en eau de ce fleuve.

En fonction de la rapidité avec laquelle l'Ethiopie remplira le bassin, le Caire s'attend à avoir 14 à 22% d'eau en moins. 30% des terres agricoles pourraient devenir arides, estime le gouvernement égyptien.

Le Caire souhaite que le lac de retenue du GERD soit rempli le plus lentement possible, en près de quinze ans, alors que Gideon Asfaw, le ministre de l'Eau à Addis Abeba, propose quatre à sept ans. L'Egypte exige une garantie d'un débit de 41 milliards de mètres cubes par an, mais l'Ethiopie refuse de s'engager sur un tel chiffre, mais laisse entendre qu'elle pourrait accorder 30 milliards de mètres cubes.

Plusieurs experts considèrent le projet surdimensionné et des interrogations subsistent sur l'impact du remplissage du réservoir sur les pays en aval, sur l'envasement, la sismicité de la région, le comportement du barrage en cas de crue du Nil bleu, l'impact sur la biodiversité de la région.

La saison des pluies commence en juillet, un moment idéal pour commencer le remplissage du barrage conçu pour contenir 74 milliards de mètres cube d'eau. Si le Soudan, également riverain, partage les préoccupations de l'Egypte, il voit également des avantages : "une électricité bon marché et moins d'inondations", selon Dawid Wolde Giorgis de l'Institut international pour la sécurité à Addis-Abeba.

COLONISATION DU CONGO BELGE

Les « profonds regrets » du roi Philippe de Belgique

Le roi des Belges Philippe a présenté pour la première fois dans l'histoire du pays « ses plus profonds regrets pour les blessures » infligées lors de la période coloniale belge au Congo ce mardi, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance.

C'est dans une lettre adressée au président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, que le roi Philippe -qui règne depuis 2013- a fait part de ses regrets. « Il faut pouvoir se parler de notre longue histoire commune en toute vérité et en toute sérénité », a écrit hier matin le roi des Belges à Félix Tshisekedi. Dans sa lettre au président congolais, il évoque une histoire faite de « réalisations communes », mais qui a aussi connu « des épisodes douloureux ». Le roi des Belges parle de deux périodes, d'abord celle de l'État indépendant du Congo : 1885-1908. Une époque pendant laquelle son arrière-arrière-grand-père, le roi Léopold II était souverain de cette colonie qu'il détenait à titre personnel. Et pour cette époque, le roi Philippe va jusqu'à évoquer des violences et des cruautés.La lettre évoque ensuite la période coloniale après 1908 lorsque le gouvernement belge a forcé Léopold II à céder le Congo à l'État après les accusations d'exactions. Pour cette période-là, le roi Philippe évoque des souffrances et des humiliations. Le roi Philippe écrit ses plus profonds regrets à la première personne, un « je » qui renvoie évidemment à sa lignée familiale, mais surtout au fait qu'il prend en partie une responsabilité personnelle en tant que chef de l'État. Cette lettre a été écrite de concert avec le gouvernement. Car selon la Constitution, le roi des Belges n'est pas souverain et n'a pas le droit de s'exprimer sans l'aval du gouvernement. Il tenait cependant à le faire après le déboulonnage des statues de Léopold II largement attaqué suite au mouvement mondial suite à la mort de George Floyd.

Dans ce contexte, le roi Philippe affirme son engagement à « combattre toutes les formes de racisme ». « J'encourage la réflexion qui est entamée par notre Parlement afin que notre mémoire soit définitivement pacifiée », poursuit le souverain belge dans sa lettre.

BURUNDI

Un nouveau gouvernement controversé

La désignation des membres du nouveau gouvernement burundais crée des remous, un gouvernement resserré qui passe de 21 à 15 membres pour un pays qui fait face à une crise économique. Bujumbura assure qu'il s'agit d'un gouvernement de technocrates mais quelques noms inquiètent les défenseurs des droits de l'homme. C'est le cas notamment de celui du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, sous sanctions internationales et dont le nom serait cité dans les enquêtes de la Cour pénale internationale. Du côté de Bujumbura, on insiste sur la compétence des membres de ce gouvernement restreint et sur leur représentativité, quand il n'y a qu'un seul ministère qui est tenu par un autre parti politique que le CNDD-FDD.

Mais il y a, énumère-t-on, deux magistrats, un policier, un membre de la société civile et même une femme de l'ethnie Twa, une première. On indique également qu'il y a des bons connaisseurs de leurs dossiers comme le nouveau ministre des Affaires étrangères qui, souligne-t-on, s'est fait un nom comme ambassadeur à New York, dans une période très difficile.

Mais ce casting inquiète la société civile.

« Le Collectif des avocats des victimes et parties civiles n'entend pas se prononcer sur le choix politique. Il peut cependant constater que nombre de membres du gouvernement nouvellement nommés ont été cités dans le cadre des enquêtes menées par la CPI. Si des mandats d'arrêt sont émis, il faudra en assurer l'exécution », a déclaré Maître Armel Niyongere, coordonnateur d'un collectif d'avocats de victimes de la répression au Burundi.

Pour Carina Tersakian, de l'Initiative pour les droits humains au Burundi, l'un des points les plus sombres est la présence à la tête du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique du Général Gervais Ndirakobuca, sous sanctions internationales.

Agences

LIGUE 1 ET 2

Les clubs du Centre unanimes pour un arrêt définitif de la compétition

Les clubs des Ligues 1 et 2 de la région Centre, réunis lundi à Alger avec les responsables de la Ligue professionnelle de football, sont unanimes pour l'arrêt définitif de la saison en cours, arguant "l'intérêt général et éviter la propagation du COVID-19 chez les joueurs".

Dans une déclaration à la presse le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, a assuré que "90% des présidents de clubs ont exprimé leur désaccord quant à la reprise de la compétition, à cause de la situation sanitaire difficile que traverse le pays". "Les responsables des clubs ont mis en exergue l'impossibilité d'appliquer le protocole sanitaire exigé par le ministère de la santé, a-t-il ajouté, soulignant que son instance va présenter un rapport détaillé au bureau fédéral sur ce sujet".

Le premier responsable de la LFP a, également, fait savoir que les clubs qui sont toujours en course pour le titre de champion de la saison en cours, à savoir, le CR Belouizdad, le JS Kabylie, l'ES Sétif et le MC Alger, ont assuré leur "soutient pour cette décision dans ces circonstances exceptionnelles que traverse le pays".

"Les clubs concernés par la relégation en Ligue 2, ainsi que ceux qui jouent l'accession en Ligue 1, ont également soutenu cette proposition avancée par les clubs de l'Est et l'Ouest du pays", a-t-il ajouté.

Les clubs n'ont pas mentionné l'identité du champion et des reléguables

Dans sa déclaration à la presse, Medouar a, par ailleurs, indiqué que les présidents de clubs ont exprimé le souhait de préparer dès à présent la prochaine saison, vu qu'un retour à la compétition pour cet exercice n'est pas prioritaire dans les conditions sanitaires actuelles.

"Les responsables des clubs n'ont pas mentionné l'identité du champion et les représentants algériens lors des prochaines compétitions continentales et arabes, insistant sur le fait que l'intérêt général et la santé des joueurs sont plus important en cette période de pandémie, même si les clubs ont consacré beaucoup d'argent pour décrocher le titre ou éviter la relégation", a-t-il déclaré.

Avant de poursuivre "le football n'est pas une nécessité en cette période de pandémie. La santé de nos concitoyens est le plus important".

Pour leur part, les responsables des clubs ont appelé à prendre des décisions "justes", si la décision de l'arrêt définitif de la saison est appliquée.

Le porte parole du CR Belouizdad, Toufik Kourichi, dont le club était leader de la Ligue 1 avant l'interruption de la compétition, a indiqué que "la majorité des clubs ont convenu pour l'arrêt définitif de la saison", soulignant que "la désignation du champion est secondaire dans les conditions sanitaires actuelles. La priorité est de protéger les joueurs et préparer la prochaine saison".

De son côté, le président du Conseil d'administration du MC Alger, Abdelnacer Almas, a exprimé "l'impossibilité d'appliquer le protocole sanitaire exigé par les hautes instances du pays qui serait trop onéreux pour les clubs des Ligues 1 et 2".

Même son de cloche chez le représentant du NA Hussein-Dey, Chaabane Merzkane, qui a fait savoir que les clubs ne peuvent pas appliquer les conditions du protocole sanitaire, citant à titre d'exemple, la nécessité de fournir deux vestiaires par équipes et deux bus pour les déplacements.

"Nous soutenons la décision de l'arrêt définitif de la saison même si le NAHD lutte pour le maintien en Ligue 1", a-t-il dit.

De son côté, le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, a indiqué que "son club est pour la reprise de la compétition, soutenant que la JSK respectera la décision finale, qui sera prise par les autorités compétentes".

Avant la suspension du championnat de Ligue 1 à la 22e journée, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points en plus d'un match en retard, devant l'ES Sétif et le MC Alger qui comptent 37 points chacun, mais avec un match en moins pour le "Doyen".

T.B.

HANDBALL

«La Coupe d'Algérie est pour le moment maintenue»

Le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, a indiqué lundi que l'épreuve de la Coupe d'Algérie 2019-2020, dont la programmation était incertaine, "est pour le moment maintenue", quelques jours après avoir suggéré son annulation en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19).

"La Coupe d'Algérie est pour le moment maintenue, mais tout dépendra du temps qui nous est imparti pour terminer la saison, une fois le confinement levé suivi de l'ouverture des salles sportives", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

Lors d'une réunion tenue le 6 juin avec les présidents des clubs, par visioconférence, Habib Labane avait suggéré d'annuler la Coupe d'Algérie, évoquant notamment des contraintes de calendrier : "Si on arrête maintenant le championnat, il doit y avoir une préparation de deux mois en vue de la saison prochaine, suivie d'une ou deux semaines pour une reprise administrative. Il faut savoir aussi que la préparation de l'équipe nationale va commencer au mois d'août. C'est pour ces raisons que j'estime qu'il faut peut-être sacrifier la Coupe d'Algérie".

Le président de la FAHB a également écarté l'idée de décréter une saison blanche, réitérant l'intention de son instance à réduire "au maximum" le nombre de rencontres de championnat pour aller au terme de l'actuel exercice, suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de COVID-19.

"Si nous respectons le calendrier établi initialement, nous serons face à un problème de timing, et la durée impartie pour boucler la saison sera plus longue que prévue. Dans cette optique, nous avons décidé de programmer uniquement les matchs importants à grand enjeu, concernant notamment le haut du tableau, dans l'objectif de désigner les différents champions", a-t-il expliqué.

En vue d'une éventuelle reprise de la compétition, la FAHB a annoncé samedi soir avoir élaboré et présenté un protocole sanitaire au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), tel qu'exigé par le département ministériel.

"Il s'agit d'un protocole sanitaire classique, inspiré de celui déjà élaboré par la Fédération internationale. C'est un guide essentiel pour aspirer à une reprise de l'activité sportive dans les meilleures conditions. Parmi les points essentiels de ce protocole, figurent notamment ceux cruciaux d'effectuer des tests de dépistage, désinfecter les salles en permanence, l'obligation pour les joueurs de venir en équipement le jour du match et éviter le contact dans le vestiaire", a-t-il conclu.

Le souhait toutefois de la FAHB de reprendre les compétitions pourrait se heurter à l'avis défavorable des spécialistes de la santé. Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, a en effet réitéré vendredi sa position contre la reprise des compétitions de sports collectifs, refusant de faire courir aux joueurs "un risque inutile".

"La situation épidémiologique actuelle ne prête pas encore à des rassemblements collectifs des joueurs", a-t-il justifié.

La CAF donne la nouvelle date de la CAN 2021

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), a annoncé ce mardi, à l'issue d'une réunion tenue par visioconférence, le report de La Coupe d'Afrique des nations CAN 2021.

Initialement prévue du 9 janvier au 6 février prochain au Cameroun, la CAN 2021 est donc, reportée d'un an, à savoir au début 2022.

En outre, la même Instance a décidé de reprogrammer le CHAN 2020, prévu au mois d'avril dernier, au mois de janvier 2021 au Cameroun.

La Confédération africaine de football a également annoncé, que la CAN féminine 2020 a été officiellement annulée.

Par ailleurs, la Demi-finale et la Fnale de la Ligue des champions africaine, seront disputées en un seul match au Cameroun. La même chose pour la CAF qui se tiendra au Maroc.

Almas (MCA) : "Les clubs n'ont pas les moyens de reprendre"

Le président du MC Alger, Abdenacer Almas, a indiqué ce lundi face à la presse à la sortie de la réunion des présidents des clubs du Centre que les clubs ne pourront pas financièrement assurer une reprise.

« Pour continuer la compétition, il nous faut des moyens financiers pour mener à bien cette entreprise et aucun club ne dispose des moyens nécessaires. », a débuté le dirigeant du Mouloudia.

Abdenacer Almas a ajouté : « Tant que le confinement n'est pas fini personne ne peut parler de reprise. Après quatre mois d'arrêts ce n'est plus un retour mais un nouveau départ pour le championnat national. ».

« Il ne faut pas se mentir, il n'y a pas de club qui pourra assumer financièrement un retour à la compétition. La saison 2019/2020 nous l'avons presque perdu, il ne faudra pas sacrifier un nouvel exercice sportif. », a conclu le premier responsable du MCA.

L'INCROYABLE SHOW D'ÉRIC ANTOINE

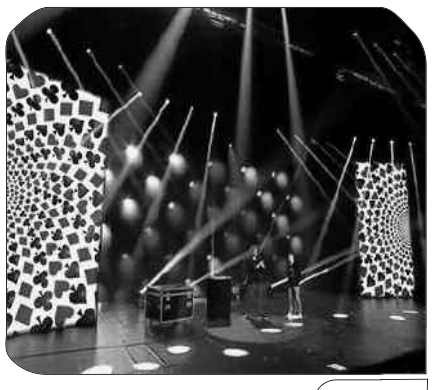

21h00

Ce spectacle unique capté au Zénith de Nantes fut l'occasion de retrouver les meilleurs tours que le magicien-humoriste a créés sur scène tout au long de sa carrière, avec une mise en scène totalement inédite et surprenante, mais toujours autant de folie et d'humour. Il présentait alors des numéros qu'il a perfectionnés au fil des ans. Humour et folie son évidemment au rendez-vous grâce à l'énergie de l'artiste et la compilation du meilleur de ses quatre spectacles. Au menu : «Satisfait ou remboursé», «Réalité ou illusion», «Mysteric» ou encore «Magic Delirium»

AU COEUR DE L'ENQUÊTE

21h00

Des reporters ont suivi des gendarmes de l'autoroute A8, entre Nice et Mandelieu en été, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ils ont passé cent jours au plus près de l'action et de la vie de ces hommes qui accomplissent parfois des missions quasi héroïques. Tous ont accepté de partager leur quotidien, leurs moments de satisfaction, mais aussi les doutes et les risques inhérents à leur fonction. Un métier dont ils parlent à coeur ouvert, avec passion. Traques des chauffards, chasses aux infractions, lutte contre l'insécurité, accidents de la route, tel est leur quotidien

L'AMIE PRODIGIEUSE

21h00

Lorsque son amie d'enfance semble avoir mystérieusement disparu sans laisser de trace, Elena Greco, une femme âgée, décide de relater le plus fidèlement possible son histoire de 60 ans d'amitié, sincère et emprunte de rivalité, avec Raffaëlla Cerullo, surnommée Lila. L'intrigue s'ouvre sur la dernière année d'école élémentaire de Lila et Lenù à Naples. Toutes deux extrêmement douées et issues d'un milieu modeste, n'ont que peu d'espoir d'atteindre le collège et d'assouvir leur soif de se cultiver. Entourées par la violence, les règlements de compte, les coups et les morts, les deux petites filles ne s'en laissent pas compter et tracent chacune leur chemin

LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

21h00

Pour sa 9e édition, France 3, la chaîne des régions, accueille de nouveau sur son antenne «Le Village préféré des Français». Un rendez-vous toujours très attendu ! Cette année plus que jamais, après la crise sanitaire que nous avons traversée, les Français redécouvrent les attraits de leurs villages. Stéphane Bern est reparti sur les routes de métropole et d'outre-mer pour découvrir de nouvelles merveilles. Histoire, patrimoine, gastronomie, artisanat, traditions... les 14 villages sélectionnés rivalisent de charmes ! L'émission nous fournira également l'occasion d'aller à la rencontre de celles et ceux qui entretiennent la magie de ces lieux

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE PETIT PRINCE A DIT

21h00

Violette, dix ans, est maladroite mais débordante de vie. Elevée par Minerve, sa grand-mère, la fillette voit ses parents, Adam et Mélanie, divorcés, un week-end sur deux. Se plaignant de douleurs à la tête auprès de sa mère, elle suit des examens médicaux, sous le contrôle de son père, chercheur scientifique à Lausanne. Par hasard, lors d'une conversation entendue, Adam apprend que sa fille est atteinte d'une tumeur au cerveau inopérable. Fou de douleur, il s'enfuit avec elle, laissant seule sa compagne Lucie, que Violette n'accepte pas... De Lausanne à Milan, de Milan à Gênes et de Gênes en Provence, le père et la fille entament un véritable périple

HIPPOCRATE

21h00

Benjamin va devenir un grand médecin, il en est certain. Mais pour son premier stage d'interne dans le service de son père, rien ne se passe comme prévu. La pratique se révèle plus rude que la théorie. La responsabilité est écrasante, son père est aux abonnés absents et son cointerne, Abdel, est un médecin étranger plus expérimenté que lui. Benjamin va se confronter brutalement à ses limites, à ses peurs, celles de ses patients, des familles, des médecins et du personnel. Son initiation commence

ZONE INTERDITE

21h00

Le camping-car est le mode de vacances rêvé, notamment cette année. Après plusieurs mois difficiles, les loueurs de véhicules enregistrent deux fois plus de réservations qu'à la même époque l'an dernier. Audrey, 30 ans, et Florian, 33 ans, ont carrément acheté le leur. Au sortir du confinement, ils avaient envie de grand air. D'autant que l'épidémie leur a joué un sale tour : ils ont été obligés d'annuler leur mariage prévu au printemps, mais c'est avec leurs amis réunis autour de leur camping-car qu'ils vont célébrer leur amour... La tendance, cette année, ce sont les vacances en bande : en famille ou entre amis, le camping-car se prête bien à cette vie en tribu

PRODIGAL SON AFFAIRES INTERNES

21h00

Malcolm Bright, le fils de l'un des pires tueurs en série des Etats-Unis, est devenu l'un des meilleurs profileurs du FBI. Lorsqu'il se fait renvoyer à cause de son manque de respect pour les règles, il est recruté par la police new-yorkaise comme consultant. Alors qu'il est chargé d'enquêter sur un mystérieux et catastrophique incident dans le quartier, Bright fait face à une affaire interne. Gil et l'équipe sont inquiets pour sa santé mentale

MIDI Libre
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4034 | Mercredi 1er juillet 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h40
Dohr	12h50
Asr	16h43
Maghreb	20h14
Icha	21h55

EXTENSIONS ET MODIFICATIONS AUX LOGEMENTS AADL

LES LOGEMENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES

La direction générale de l'AADL vient de donner des instructions fermes, pour interdire toute modification apportée au logement. Les propriétaires doivent se conformer au plan initial de l'habitation, en évitant toute extension de la construction sous peine de sanction.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La direction de l'AADL a averti dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook que "*les propriétaires des logements AADL doivent se conformer au plan de l'habitation initial, et que toute extension ou modification dans la construction est interdite*". Cette réaction vient après le constat dressé par les différentes inspections sur les sites AADL, où certains souscripteurs ont réalisé des modifications de logements, sans avis de spécialistes ou d'experts. Des vidéos ont montré dans certains sites de la capitale et d'autres wilayas, des balcons aménagés en chambres, des halls en caves et certains se sont même permis de faire des extensions sur les terrasses. Devant ces faits, la direction de l'AADL a déploré ces "agissements qui peuvent causer des dégâts sur ces constructions, et menacer la vie des habitants". Notons que de telles dérives ont causé il y a un mois, un effondrement d'une façade dans un site dans la wilaya de Relizane. Les inspections ont dressé des PV, de tous ceux qui ont transformé leurs habitations nouvellement acquises en chantier de construction où les normes n'ont pas été respectées. Ainsi, des mises en demeure ont été adressées à ces propriétaires leur enjoignant des avertissements et des amendes à payer pour " *modification illicite du logement*". La direction de l'AADL avertit que "*ces modifications apportées peuvent conduire les propriétaires, à restituer les clés du logement et l'évacuation sommaire du logement, après des poursuites judiciaires*". L'autre méfait relevé par les services de l'AADL, est la sous-location des

logements à des tierces personnes, faisant fi des règles portant sur la propriété. La direction de l'AADL, qui rappelle que "toute sous-location est proscrite", menace de sévir par le biais de contrôles périodiques de ces inspections qui seront effectués avec les services de l'OPGI et ceux de l'urbanisme, des différentes wilayas.
Mais, face au nombre important des propriétaires de logements à travers le pays, la direction de l'AADL va certainement avoir du pain sur la planche. Mais, toujours est-il qu'un fois l'entorse à la loi constatée, les sanctions immédiates seront appliquées, avec toute leur rigueur.

F. A.

IMPÔTS

Le délai de souscription des déclarations annuelles prorogé

La direction générale des Impôts (DGI) a annoncé la prorogation du délai de souscription des déclarations annuelles de résultats et de revenus, jusqu'au 30 juillet. Cette mesure est dictée par la situation induite par la crise sanitaire du coronavirus.
"Il est porté à l'ensemble des contribuables, que dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques dans la reprise de leurs activités et de la facilitation de l'accomplissement de leurs obligations fiscales, il a été décidé de proroger, à titre exceptionnel, le délai de souscription des déclarations annuelles de résultats et de revenus (séries G N°1, G N°4 et G N°11) jusqu'au jeudi 30 juillet 2020", indique un communiqué de la DGI, rendu public ce mardi 30 juin. "Par conséquent, les contribuables concernés sont invités à prendre les mesures nécessaires, à l'effet de remplir leurs obligations fiscales dans les délais requis", ajoute la même source. Hier, c'est le délai d'acquittement de la vignette automobile, devant expirer ce mardi, qui a été prorogé pour les mêmes motifs jusqu'au 15 juillet.

AADL

47.000 souscripteurs choisissent les sites de leurs futurs logements

L'Agence pour l'aide au logement (AADL), a ouverte hier sa plate-forme, pour permettre à 47.000 souscripteurs, de choisir les sites de leurs futurs logements, dans le cadre du programme AADL 2. Pour la wilaya d'Alger, les souscripteurs ont le choix entre sept sites, à savoir, Ouled Fayet, Souidania, Hamadi, Meftah,Ouled Hadadj, Sidi Abdellah et Bouinan.

R. N.

336 NOUVEAUX CAS ET 07 DÉCÈS

Nouveau record des contaminations

Les cas de contaminations par Covid-19 s'amplifient, atteignant un autre record durant les dernières 24 heures en Algérie.
En effet et dans son bilan hier mardi le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, a fait état 336 nouveaux cas et déplorant 07 décès. Au total, le bilan est passé à 13907 cas confirmés et 912 morts, alors qu'avec les 223 nouvelles guérisons enregistrées, le nombre total de rémission a atteint le chiffre de 9897 et ce depuis l'apparition du virus en Algérie

CHANGE PARALLÈLE

Des Algériens poursuivis en France pour "blanchiment d'argent"

Un procès s'est ouvert avant-hier lundi à Lyon (France), faisant comparaître des individus suspectés d'avoir fait transiter illégalement plus de 70 millions d'euros, entre la France, l'Italie, l'Algérie et Dubaï, entre 2017 et 2018, rapporte ce mardi *Le Progrès*.
Les treize prévenus, entendus dans le cadre du procès, seraient issus de "la Communauté kabyle", indique la même source.
Le réseau consistait dans le transport d'un véhicule chargé d'argent liquide, puis de bijoux, entre Lyon, Paris, l'Italie et le Sud de la France. Des "paquets d'argent ", estimés selon les voyages, entre 300.000 et plus d' un million d'euros, étaient transportés de Paris jusqu'à la ville italienne d'Arrezzo, en Toscane, réputée pour ses orfèvreries. Sur place, l'argent était échangé contre des bijoux, qui étaient remis à d'autres contacts dans le Sud de la France, à Antibes ou Marseille. *"Une grande partie des bijoux étaient ensuite expédiée en Algérie, évitant ainsi des transferts d'argent onéreux et risqués"*, fait savoir *Le Progrès*.
Les treize membres du réseau, dont trois femmes, sont poursuivis entre autres en vertu du chef d'inculpation de "*participation à une association de malfaiteurs, en vue de la préparation d'un délit puni de 10 ans d'emprisonnement*".
Le cerveau suspecté du réseau, Mohamed C., désigné par tous comme le donneur d'ordres, échappe quant à lui à la justice française, malgré un mandat d'arrêt international. Selon les prévenus, l'individu résiderait à Dubaï.

AFFAIRE KARIM TABBOU

LA COUR D'ALGER STATUERA DEMAIN

La Cour d'Alger statuera demain, jeudi 2 juillet, sur l'opposition à l'exécution de la peine de Karim Tabbou, introduite par la défense.
La défense avait, pour rappel, introduit une opposition à l'exécution du jugement rendu le 24 mars, et condamnant Tabbou en appel à une année de prison ferme.
Elle contestait la manière avec laquelle s'est déroulé le procès en appel devant la cinquième chambre pénale de la cour d'Alger, lorsque le juge a décidé de poursuivre le procès et de rendre son verdict, alors que l'accusé était pris d'un malaise et transféré à l'infirmerie de la Cour. Des avocats de Tabbou ont annoncé avant-hier, que c'est ce mardi 30 juin, que la Cour allait statuer sur cette affaire. Ce sera finalement demain. Le porte-parole de l'Union démocratique et sociale (UDS) est emprisonné depuis le 26 septembre 2019.
Il avait été arrêté une première fois le 11 septembre puis remis en liberté le 25 du même mois et placé sous contrôle judiciaire. Le lendemain, il a été arrêté de nouveau dans une autre affaire pour laquelle il écopera le 11 mars d'une année de prison dont six mois avec sursis en première instance devant le tribunal de Sidi M'hamed, puis d'une année de prison ferme en appel devant la Cour d'Alger, le 24 du même mois. Son procès dans la première affaire devait avoir lieu hier, lundi 29 juin, mais il a été de nouveau reporté.